



Communauté de communes Pays d'Apt Luberon
Rapport d'activités 2016

PREAMBULE

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit : « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. » Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.





EDITO

2016, une année de concrétisation des engagements pris !

Nous pouvons fièrement faire le constat de l'aboutissement des projets portés par notre intercommunalité ainsi que de la densification des services rendus auprès de nos administrés.

Le Parc d'Activités Economiques de Perréal a été inauguré en mai 2016, projet d'envergure qui depuis quelques années déjà faisait la promesse de se clore, offrant désormais de vraies perspectives d'implantation...rendant « fonctionnel et accessible » notre territoire, pour de futurs investisseurs que l'environnement vient naturellement convaincre ! Le PAE de Perréal, fort de sa labellisation ECOPARC attribué par le Conseil Départemental de Vaucluse, propose de faire de ces parcelles l'écrin nécessaire au développement des entreprises du territoire et d'ailleurs ! Nous en sommes très fiers ! Et parce que nous sommes conscients de la nécessité de défendre le cercle vertueux de croissance au cœur des décisions que nous prenons, nous avons réaffirmé notre soutien à nos partenaires que sont le Comité du bassin d'emploi et Initiative Luberon, dont le travail d'accompagnement de l'emploi et de l'insertion, représente le soutien indispensable au développement économique de nos communes.

Indispensables également, les travaux démarrés fin 2016, en prévision de l'ouverture de deux nouvelles structures d'accueil de la Petite Enfance. Près de 2 millions d'euros de travaux afin d'augmenter les capacités d'accueil de nos tout - petits et de garantir un atout véritable pour permettre aux femmes et hommes actifs de se rendre disponibles pour leur travail. Tout comme désormais notre mission de coordination des transports scolaires en tant que délégataire secondaire suite à la dissolution du Syndicat intercommunal pour les transports scolaires. Partenaire du Conseil Départemental, l'intercommunalité a accepté cet engagement afin de préserver la qualité et la continuité de ce service de proximité. Nous avons émis 820 cartes de transports en 2016 et nous sommes prêts pour cette rentrée 2017 !

Autre enjeu, celui de la jeunesse auquel la communauté de communes auquel nous tenons particulièrement, je salue le travail réalisé par le Centre Social Lou Pasquié que nous subventionnons chaque année, dont les actions et projets répondent avec pertinence aux besoins exprimés. Par ailleurs en adhérant pour la première fois à la Mission Locale du Luberon du Pays des sorgues et des Monts de Vaucluse, nous diversifions les propositions d'accompagnement auprès de notre jeunesse et de son avenir.

Un avenir à préserver comme le fait le Parc Naturel Régional du Luberon, avec lequel nous avons concrétisés les liens étroits et transversaux que nous partageons depuis plusieurs années déjà, au travers d'une convention cadrant les actions de chacun au service de la gestion durable de nos ressources et du développement du territoire. Enfin, la mise en œuvre de nos engagements se poursuit, ceci malgré les impératifs budgétaires, la maîtrise des coûts et des investissements optimisés nous permet de préserver la solidarité entre communes et la qualité du service public rendu. Retrouvez dans ce bilan, les réalisations et les perspectives d'une communauté de communes profondément attachée à son territoire et à ses habitants !

Gilles RIPERT

Président de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

SOMMAIRE

1 GOUVERNANCE & INSTANCES

- 7 **Carte d'identité**
- 8 **Repères**
- 9 **Territoire**
- 10 **Instances**
- 13 **Partenaires**
- 14 **Compétences**

2 COMPÉTENCES SOLIDARITÉ & PROXIMITÉ

- 16 **Aménagement du territoire**
- 18 **Développement économique**
- 22 **Développement social et logement**
- 23 **Petite Enfance**
- 25 **Environnement / Eau & Assainissement / GEMAPI / Déchets ménagers**
- 32 **Participation au SDIS**
- 33 **Conservatoire de musique intercommunal / Développement culturel**
- 37 **Tourisme**

3 MOYENS HUMAINS & FINANCIERS

- 41 **Services et effectifs**
- 42 **Finances**
- 46 **Patrimoine**
- 47 **Urbanisme**
- 48 **Communication**
- 49 **Secrétariat Général**

- 49 **Infos pratiques**
- 49 **Coordonnées des services**

1

GOVERNANCE & INSTANCES

L'INTERCO... PAYS D'APT LUBERON

Allier développement et authenticité

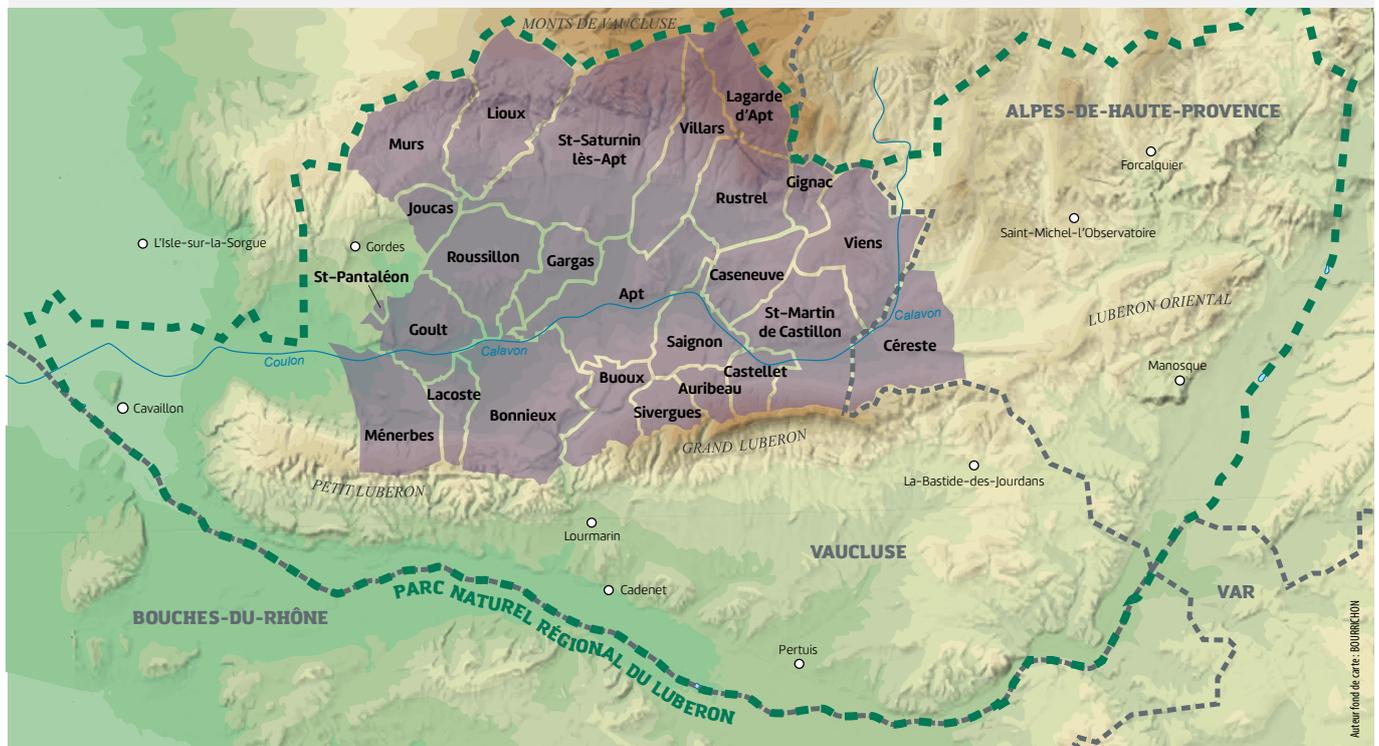
Se développer dans la solidarité

Miser sur le développement durable

Devenir le moteur d'un développement dynamique

CARTE D'IDENTITÉ

**AU CŒUR DU PARC NATUREL REGIONAL,
LE PAYS D'APT LUBERON :
UNE INTERCO DE PROJETS, AUTHENTIQUE ET SOLIDAIRE !**



Compétences

- | | |
|---|---|
| Aménagement de l'espace | Construction, entretien et fonctionnement |
| Développement économique | D'équipements culturels et sportifs |
| Tourisme | Développement culturel |
| Protection et mise en valeur de l'environnement | Gens du Voyage |
| Eau | Santé |
| Assainissement | Gestion des milieux aquatiques |
| Politique du logement | SDIS |
| Petite enfance, jeunesse | Gestion des déchets |
| Voirie d'intérêt communautaire | Logement |

- 25 communes
- 570 km²
- 31240 habitants
- Territoire PNRL
- Territoire Espace Valléen
- Territoire intégré Réseau Natura2000
- 2 « Plus beaux villages » de France
- 19 monuments historiques classés
- Sites classés du Massif des Ogres

CHIFFRES CLÉS

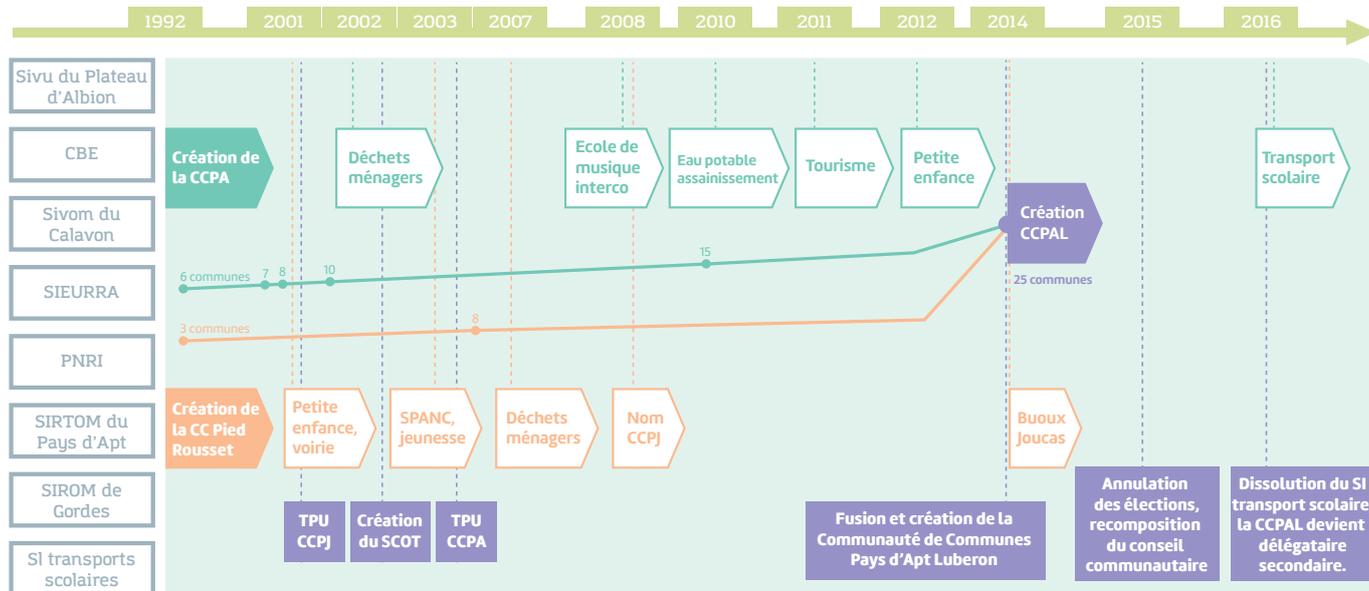
30820 habitants	36 stations d'épuration
27 Zones d'activités commerciales et industrielles	7 crèches, 1 relai d'Assistant Maternelle, 1 lieu d'accueil Enfants Parents
6500 entreprises	355 enfants en structure multi-accueil
510 km de réseau d'eau potable	4 millions de nuitées touristiques/an
292 km de desserte d'assainissement collectif	33 564 253 € de budget annuel de fonctionnement
1,9 millions de m³ d'eau distribuée	

REPÈRES

La Communauté de communes a depuis 2014 creusé les sillons de la solidification de la fusion, et s'est attelée à la stabilisation de l'exercice de ses compétences. Les statuts en exercice en 2014 sont restés identiques au cours de l'année 2016.

A noter

la dissolution du Syndicat intercommunal de transport scolaire (SITS) du Pays d'Apt. A compter du 1^{er} septembre 2016, la CCPAL est donc déléguée par le Département de Vaucluse pour l'organisation du transport scolaire en lieu et place du SITS (pour les services en marchés publics et en régie). Une convention relative à l'organisation déléguée de services de transport scolaire est signée entre la CCPAL et le Département.



Intercommunalités de Vaucluse - SDCI mars 2016, effectif au 1^{er} janvier 2017





Apt
12 257 habitants



Gargas
2968 habitants



Lioux
256 habitants



Saint-Martin-de-Castillon
777 habitants



Auribeau
76 habitants



Gignac
65 habitants



Ménerbes
1015 habitants



Saint-Pantaléon
216 habitants



Bonnieux
1386 habitants



Goult
1187 habitants



Murs
427 habitants



Saint-Saturnin-Lès-Apt
2792 habitants



Buoux
94 habitants



Joucas
342 habitants



Roussillon
1369 habitants



Sivergues
42 habitants



Caseneuve
525 habitants



Lacoste
426 habitants



Rustrel
745 habitants



Viens
638 habitants



Castellet
129 habitants



Lagarde-d'Apt
38 habitants



Saignon
1044 habitants



Villars
809 habitants



Céreste
1207 habitants

INSTANCES

Le Président et le Conseil communautaire constituent les organes exécutif et délibératif de la CCPAL. Le bureau et les commissions thématiques en sont quant à eux les instances de réflexion et de proposition.

Fonctionnement des instances en intercommunalité



2016

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	BUREAU	CONSEIL D'EXPLOITATION	COMMISSIONS
<p>1 Président</p> <p>8 Vice-Présidents</p> <p>50 Conseillers Communautaires titulaires</p> <p>19 suppléants</p> <p>12 réunions du conseil communautaire</p> <p>179 délibérations prises.</p>	<p>12 réunions</p> <p>27 membres</p> <p>68 délibérations prises.</p> <p>DÉCISIONS</p> <p>62 Décisions prises par le Président dans le cadre de ses délégations</p>	<p>1 CE Eau et Assainissement</p> <p>16 membres</p> <p>9 réunions</p> <p>1 CE Office de Tourisme intercommunal</p> <p>44 membres titulaires</p> <p>44 suppléants</p> <p>1 réunion</p>	<p>16 Commissions</p> <p>11 opérationnelles</p> <p>3 fonctionnelles</p> <p>2 consultatives</p> <p>48 réunions</p>

11 commissions opérationnelles

- Budget/Finances
- Communication
- Culture/enseignement artistique
- Déchets ménagers
- Développement économique
- SCOT
- Environnement-développement durable
- Gens du voyage
- Patrimoine
- Petite enfance/Jeunesse
- Voirie

3 commissions fonctionnelles

- Commission d'appels offres (CAO)
- Commission Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)
- Délégation Service Public (DSP)

2 commissions consultatives

- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Des journées plénières ont eu lieu les 27 février et 12 mars 2016, dans le but d'établir les orientations du mandat 2016-2020.

Élus de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Vice-Présidents 01/01 au 23/06/ 2015	
Gilles RIPERT Maire de Caseneuve Président de la CCPAL Délégation Culture	Gérard BAUMEL Maire de Céreste Vice-Président Communication et Santé
	Gisèle BONNELLY Maire de Roussillon Vice-Présidente Petite enfance/Jeunesse
	Jean AILLAUD Vice-Président Economie et attractivité du territoire
	Frédéric SACCO Vice-Président Tourisme et Développement Durable Vice-Président Tourisme
	Philippe LEBAS Vice-Président Patrimoine et travaux
	Didier PERELLO Maire de Goult Vice-Président Ressources et Aménagement du territoire
	Dominique SANTONI Maire d'Apt Vice-Présidente Territoire et Proximité



Conseil communautaire / Bureau

25 communes	50 délégués communautaires titulaires 19 suppléants
Apt	Dominique SANTONI (M V B) - Jean AILLAUD (V B) - Isabelle VICO - André LECOURT - Véronique ARNAUD-DELOY - Cédric MAROS - Marcia ESPINOSA - Patrick ESPITALIER - Isabelle TAILLIER - Frédéric SACCO (V B) - Sandrine BEAUTRAIS - Laurent DUCAU - Monique CARRETERO - Jean-Louis DE LONGEAUX - Gaëlle LETTERON - Olivier CUREL - Peggy RAYNE - Christophe CARMINATI - MARYSE LAMY*
Auribeau	Frédéric NERVI (M B) - Roland CICERO (S)
Bonnieux	Pascal RAGOT (M B) - Martine RAVOIRE
Buoux	Philippe ROUX (M B) Emmanuel OLLIVIER (S)
Caseneuve	Gilles RIPERT (M P V B) Jean-Pierre SOALHAT (S)
Castellet	Edmond GINTOLI (M B) - Monique JEAN (S)
Cereste	Gérard BAUMEL (M V B) Isabelle BASSO-AMYOT (S)
Gargas	Maxime BEY (M B) - Laurence LE ROY - Bruno VIGNE-ULMIER - Corinne PAÏOCCHI
Gignac	Sylvie PASQUINI (M B) - Béatrix BOREL (S)
Goult	Didier PERELLO (M V B) Pierrette DROUARD (S)
Joucas	Lucien AUBERT (M B) - Sophie RICHARD (S)
Lacoste	Mathias HAUPTMANN (M B) Aline SALVAUDON (S)
Lagarde d'apt	Élisabeth MURAT (M B) Maryse BONNET (S)
Lioux	Francis FARGE (M B) - Patrice FOURNIER (S)
Menerbes	Patrick MERLE (B) - Fabienne GATIMEL (S)
Murs	Xavier ARENA (M B) - Christian MALBEC (S)
Roussillon	Gisèle BONNELLY (M V B) André BONHOMME
Rustrel	Pierre TARTANSON (M B) Philippe ESCOFFIER (S)
Saignon	Jean-Pierre HAUCOURT (M B) Isabelle BREST (S)
Saint Martin de Castillon	Pierre CARBONNEL (M V B) Pascal DELAN (S)
Saint Pantaleon	Luc MILLE (M B) - Paule DAPRES (S)
Saint Saturnin Les Apt	Christian BELLOT (M B) - Marianne FIELD - Philippe LEBAS (B) - Gisèle MAGNE
Sivergues	Gisèle MARTIN (M B) - José DEVAUX (S)
Viens	Mireille DUMESTE (M B) Fabien UHRING (S)
Villars	Guy SALLIER (M B) - Gérard DETTORI (S)

* Suite à la décision du Tribunal Administratif de Nîmes en date du 24 mars 2016, l'élection de Maryse LAMY au conseil municipal d'Apt a été annulée. Annulant par voie de conséquence son siège au sein du conseil communautaire de la CCPAL.

**COMMISSION APPEL OFFRES CAO
ET MARCHÉS À PROCÉDURE
ADAPTÉE MAPA**

Président
Gilles RIPERT

Suppléant du Président

Philippe LEBAS
Maxime BEY
Gisèle BONNELLY
Pierre CARBONNEL
Dominique SANTONI
Didier PERELLO

**COMMISSION LOCALE
D'ÉVALUATION DES CHARGES
TRANSFÉRÉES
CLECT**

Président
Didier Perello
26 membres

Pascal RAGOT
Gilles RIPERT
Edmond GINTOLI
Gérard BAUMEL
Mauricette JESION
Beatrix BOREL
Didier PERELLO
Lucien AUBERT
Mathias HAUPTMANN
Elisabeth MURAT
Francis FARGE
Patrick MERLE
Xavier ARENA
Gérard DEBROAS

Pierre TARTANSON
François DUPOUX
Omer VAN GIJSEGHEN
Gérard MATHERON
Luc MILLE
Marianne FIELD
Mireille DUMESTE
Guy SALLIER
Dominique SANTONI
Jean AILLAUD
Frédéric NERVI
Philippe ROUX
1 réunion

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
DES IMPÔTS DIRECTS CIID**

Président
Gilles Ripert
11 membres

Gilles RIPERT
Isabelle PITON
Patrick MERLE
Pascal RAGOT

Gérard DEBROAS
Hervé PLANCHON
François DUPOUX
Laurence LE ROY

Jacques BONI
Marcelle NIVIERE
Magali LAFFONT
1 réunion

**CONSEILS D'EXPLOITATION EAU
ET ASSAINISSEMENT**

Président
Pierre Carbonnel
16 membres

12 Membres
issus du conseil communautaire
Lucien AUBERT
Maxime BEY
André BONHOMME
Pierre CARBONNEL
Jean-Pierre HAUCOURT
Luc MILLE

Pascal RAGOT
Philippe ROUX
Francis FARGE
Guy SALLIER
Gérard BAUMEL
Jean-Louis DE LONGEAUX

4 membres extérieurs
Bernard FLAMME
Claude JEAN
Loïc MALLEGOL
Christian RUFFINATTO
9 réunions

**CONSEIL D'EXPLOITATION
DE L'OFFICE DU TOURISME
INTERCOMMUNAL PAYS D'APT
LUBERON**

Président
Laurent Ducau
44 titulaires / 44 suppléants

Collège des élus (Titulaires)

Olivier CUREL
Thierry CARRELET
Roland CICERO
Pascal RAGOT
Evelyne BLANC
Franck CID
Michèle DOLE
Marie-Christine MANGEOT
Pierrette FRIMAS
Gérard BAUMEL
Corinne PAIOCCHI
Sylvie PASQUINI
Didier PERELLO
Sophie RICHARD
Mathias HAUPTMANN
Monique PAQUIN
Martine RAYNE
Francis FARGE
Catherine ROSSI
Fabienne GATIMEL
Patricia HAESEVOETS
Gisèle BONNELLY
André BONHOMME
Philippe ESCOFFIER
Gilbert LEGUAY
René GUILLOT
Paule DAPRES
Yves MARCEAU
Vincent REY
Pierre PESSEMESE
Céline AUGIER
Marianne CHAMPETIER DE RIBES

Président d'honneur

Jean-Marie MARTIN

Collège des professionnels du tourisme

Représentants des hôteliers

Mickaël CULO

Représentant de l'hôtellerie en plein air

Thierry DELFOSSE

Représentant des hébergements locatifs

Christian ROUGIER

Collège des institutions intéressées par le tourisme

Représentant des activités de pleine nature

André BERGER

Représentant des restaurateurs UMIH VAUCLUSE

M^{ME} BROVARNIK

Représentant des sites touristiques du territoire

Sophie LEDUC

Représentant des commerçants et artisans

Nordine SAIHI

**Représentant de la Chambre de commerce et d'industrie
du Vaucluse**

François MARIANI

Représentant du Parc naturel régional du Luberon

Patrick COHEN

**Représentant de l'Agence de développement et de réservation
touristiques du Vaucluse**

Michel FUILLET

**Représentant de l'Agence de développement et de réservation
touristiques des Alpes-de-Haute Provence**

Pierre DABOUT

**Représentant de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme
et Syndicats d'initiatives PACA**

Christian MOURISARD

1 réunion

PARTENAIRES

Représentation des élus de la CCPAL au sein des organismes extérieurs

SIRTOM

50 représentants

50 suppléants

COMITÉ DE BASSIN D'EMPLOI

DU PAYS D'APT *CBE*

2 représentants

SYNDICAT DES EAUX DURANCE-VENTOUX

24 délégués

INITIATIVE LUBERON

2 représentants

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RIVIÈRE DU CALAVON-COULON *SIRCC*

42 délégués

ANPEP

2 représentants

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DURANCE PLATEAU D'ALBION

1 titulaire + 1 suppléant

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER D'APT

1 représentant

COMMISSION LOCALE DE L'EAU

2 représentants

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE D'APT

1 représentant

CRÈCHE « LES PITCHOUNETS DE GORDES »

1 représentant + 1 suppléant

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LOU PASQUIÉ

2 titulaires + 2 suppléants

COMPÉTENCES

Obligatoires

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).
- L'aménagement de l'espace communautaire.
- Le développement des technologies de l'information et de la communication du Haut débit.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- L'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités.
- Réalisation d'opérations de développement et promotion économique.
- Soutien aux structures.
- La mise en œuvre des opérations de développement et de promotion du territoire.
- La définition de la politique touristique intercommunale.

Optionnelles

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Collecte/traitement et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Eau Potable.
- Assainissement collectif et non collectif.
- Développement durable et maîtrise des énergies.

POLITIQUE DU LOGEMENT

- Élaboration d'une politique de l'habitat.

VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- Création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

- Aire de loisirs au plan d'eau d'Apt.
- Espace loisirs à Villars.

ACTION SOCIALE

- Petite enfance.
- Enfance-jeunesse.

Facultatives

PARTICIPATION AU SDIS

- Participation au SDIS / Soutien au fonctionnement.

CULTURE

- Développement culturel du territoire.
- Coordination de l'activité culturelle.
- Soutien aux actions et projets de portée intercommunale.
- Création, entretien et gestion du Conservatoire de musique à Rayonnement Intercommunal.

GENS DU VOYAGE

- Réalisation, entretien et gestion d'aire(s) d'accueil des gens du voyage de passage.

SANTÉ

- Politique intercommunale de prévention et d'éducation à la santé.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- Faciliter la mise en place de la politique de gestion des milieux aquatiques.



2

COMPETENCES SOLIDARITE & PROXIMITE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Stratégie foncière
- Réalisation d'une base de données occupation du sol

Un Schéma de Cohérence Territoriale Pour quoi faire ?

Les collectivités locales ont la responsabilité de mettre en cohérence les différentes politiques sectorielles d'aménagement du territoire (organisation de l'espace, habitat, déplacements, environnement, équipement commercial...) à l'échelle du bassin de vie.

Le SCoT est chargé d'intégrer les documents de planification supérieurs (SDAGE, SAGE, SRCE, et futur SRADDET...), et devient ainsi le document pivot : on parle désormais de SCoT intégrateur, ce qui permettra aux Plans Locaux d'Urbanisme communaux de ne se référer juridiquement qu'à lui pour assurer leur légalité au regard de ces objectifs. Enfin, il fixe des orientations applicables aux principales opérations foncières et d'aménagement, ainsi qu'aux projets soumis à autorisation d'exploitation commerciale.

Objectifs réalisés - SCoT 2016

- Validation du diagnostic au projet de territoire
- Elaboration du Projet d'Aménagement et Développement durable (PADD)
- Complément de l'état initial de l'environnement (EIE) suite aux nombreux échanges issus des ateliers thématiques
- Reprise de la Trame verte et Bleue (TVB)

En pratique

- Des réunions de travail en Commission SCOT, avec l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV).
- Des ateliers thématiques sur l'armature urbaine, sur l'habitat, la mobilité, biodiversité...
- Des réunions techniques avec les experts du territoire sur le volet Eau et sur l'état initial de l'environnement.

L'année 2016

Les premières orientations du PADD

- Accueillir 4 000 nouveaux habitants permanents (hors résidences secondaires) à horizon 2030
- Conforter le bassin d'emplois en soutenant l'ensemble des moteurs de développement économique
- Objectif de création de 4 000 emplois
- Organiser des solidarités entre les communes à travers une armature territoriale - définir le rôle de chaque commune
- Créer 4 400 logements supplémentaires en proposant une offre de logements diversifiée
- Mettre en oeuvre un plan mobilité adapté à un territoire rural à travers des actions
- Valoriser les richesses environnementales, paysagères et patrimoniales, socle de l'attractivité résidentielle, économique et touristique, innovante.

PERSPECTIVES 2017

- Production de la nouvelle TVB
- Réunions de travail sur l'articulation entre le PADD et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
- Rentrée 2017 : débat d'orientation sur le PADD en Conseil communautaire
- Démarche partenariale et concertation tout au long de la procédure
- Automne 2017 : concertation Exposition / réunions publiques



Lancement des études pour l'acquisition des données Occupation du sol

Les données de Mode d'Occupation du Sol (MOS), seront le socle commun qui permettra d'alimenter la démarche de planification sur le territoire du Pays d'Apt Luberon : articulation SCoT-PLU, TVB, étude de stratégie foncière, Programme Local de l'Habitat...

Les grands objectifs poursuivis

- Suivre la consommation d'espace depuis 10 ans dans le SCoT et les PLU (obligation du Grenelle de l'environnement) ;
- Produire une étude Trame Verte et Bleue, sur les continuités écologiques, mobilisable dans le SCoT et dans les PLU ;
- Produire différents indicateurs et études sur les milieux urbains, agricoles et naturels par croisement de différentes couches d'informations géographiques.

Il s'agit d'un projet mutualisé

- Le CRIGE-PACA : appui et référent technique ;
- L'AURAV : lancement marché + suivi production données 2001 et 2010 + maîtrise d'oeuvre du SCoT ;
- Le PNR Luberon : contrôle qualité des données produites.

Avec un appui financier du

- Conseil Départemental de Vaucluse (20% montant HT) ;
- Conseil Régional PACA (50% du montant HT sur 2 cartographies).

2017...

- Restitution des données MOS produites sur le territoire.
- Premiers résultats d'analyse de la consommation d'espace entre 2001 et 2015 sur le territoire.

L'Appel à manifestation d'intérêt de la Région et la DREAL sur la stratégie foncière

Dans le prolongement de l'élaboration du SCoT et du futur PLH, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon a souhaité mettre en oeuvre, dans le cadre de sa politique du logement, une stratégie foncière.

Pour cela, la CCPAL a répondu en 2016 à l'appel à manifestation d'intérêt organisée par la Région PACA et la DREAL, et a été lauréate. La CCPAL a passé une convention de partenariat avec l'Etat et la Région pour financer cette étude de stratégie foncière qui s'inscrit dans une démarche de planification et de programmation opérationnelle de l'habitat.

Il s'agit d'identifier et de définir les conditions de mobilisation des outils (opérationnels, réglementaires ou financiers) permettant de favoriser la production de logements en mixité sociale, en renouvellement urbain, y compris dans les quartiers pavillonnaires, à des prix abordables.

La participation de l'Etat et la Région s'élève à 80% du montant de la dépense prévisionnelle soit 32 400 €.

2017...

Choix du bureau d'études et lancement de l'étude.

Massif du grand Luberon délimitant le sud de la vallée du Calavon

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GARANTIR LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Gestion du foncier en zones d'activités

Le Parc d'Activités Économiques de Perréal à Apt

Inauguré en mai 2016, Perréal s'apprête d'ores et déjà à accueillir 3 nouvelles entreprises dont ENEDIS (Ex-ERDF). Perréal c'est, 38 lots de 1 000 à 3 000m² à 45€/m²... labellisé ECO-PARC, situation géographique privilégiée !

2016...

- 10 Commissions
- 7 Réunions stratégiques
- 3 Réunions thématiques
- 1 Inauguration
- 15 Visites auprès des entreprises du territoire



Inauguration en présence de Bernard Gonzalez, préfet de Vaucluse, Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental, Dominique Santoni, Maire d'Apt, Gilles Ripert, Président de la CCPAL, Bruno Grenier, Président de Citadis (aménageur), Bruno Descotes-Genon, Directeur régional ERDF, Jean-François Cesarini, Directeur de la communication de la French Tech Culture était également présent, accompagné de plusieurs start-up, afin de faire la promotion des innovations numériques émergents grâce au label French Tech Culture.

Zone d'Activités des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt

« Porc du Mont Ventoux » s'installe sur la zone !

Suite à la cession par le groupe Alazard et Roux de la majorité de la SAS « Abattoirs du pays d'Apt » à la société « Séchoirs des alpes » située à Manosque afin de développer la filière « Porc du Mont Ventoux », la CCPAL a consenti à la vente des biens immobiliers, l'un à usage de transformation et découpe de viandes et l'autre d'abattoir qui faisaient l'objet de crédits-bails.

Zone d'Activités des Moulins à Saint-Saturnin-lès-Apt

LUTECIE, nouvelle heureuse propriétaire au sein de la FRAPT

Un local de 528 m² vendu pour 121 440 € par la CCPAL à LUTECIE, un accord gagnant-gagnant qui permet à l'entreprise d'agrandir son espace de production et de prévoir des embauches pour 2017 compte tenu de la croissance de leur activité et besoins.

Zone d'Activités Pied Rousset à Roussillon

Travaux de sécurisation

La CCPAL a participé à hauteur de 294 000 € au financement des travaux de sécurisation des accès à la zone en vue de son extension prévue en 2018.



RIS des bourguignons

Gestion du foncier économique

Bail commercial avec l'association des professionnels Apt - Santé

Dans le cadre de l'opération avec Mistral Habitat, sis boulevard Elzéar Pin à Apt, la Communauté de communes disposant de locaux a conclu un bail professionnel pour une durée de 6 ans avec « L'Association des professionnels Apt-Santé » afin de leur permettre de maintenir leur activité à Apt.

Le Laboratoire Souterrain à Bas Bruit (LSBB) - Emblème de la reconversion du Plateau d'Albion a le soutien de l'Interco !

Le LSBB de Rustrel, plateforme scientifique pluridisciplinaire originale, a le soutien de la CCPAL de sa création au travers de la mise à disposition à titre gratuit de la structure. Il a été convenu que cette convention de mise à disposition serait remplacée par un bail emphytéotique portant sur les parcelles et tréfonds dont la CCPAL est propriétaire. Les formalités préalables à la mise en place du bail emphytéotique se sont achevées en 2016, le projet LSBB 2020, suit son cours !

Signalétique des Zones Activités Des nouveaux panneaux !

10 nouveaux panneaux de jalonnement ont été posés en juillet 2016 en de ceux posés depuis le démarrage de l'opération.

Désormais, la nouvelle zone d'activités d'Apt, le PAE de Perréal est indiqué depuis les entrées de ville, mais également la Communauté de Communes et l'espace de loisirs de la CCPAL dont le Golf de Villars.

Coût - 34 490 €

Le Projet LSBB

2020 a pour objectif le développement, le renforcement du LSBB en déployant plusieurs équipements et en réalisant des travaux structurels afin de positionner le LSBB au plus haut niveau de la compétition européenne et mondiale.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le rôle fédérateur et organisateur de l'interco se renforce

Une stratégie pour mieux répondre aux besoins de nos acteurs économiques

Compte tenu des perspectives à venir, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon souhaite conforter et préciser son rôle de fédérateur et d'organisateur du développement économique local, notamment en **mettant en place une stratégie pour le développement économique cohérente et adaptée à la diversité des besoins des entreprises du territoire. Une étude a donc été initiée afin de permettre à l'intercommunalité de fonder cette stratégie en adéquation avec le schéma régional** en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) élaboré par la Région PACA tout en s'assurant que les bases du maintien du dynamisme local sont préservées.

Les premières réunions de travail ont débuté en Octobre 2016 avec un bureau d'études spécialisé, et se poursuivront jusqu'en 2017.

Déc. 2016 - 1^{er} Réunion - Elaboration Stratégie Dév. Eco

L'INTERCO, défend la connectivité du territoire !

Signature du 1^{er} plan quinquennal fibre optique du Conseil Départemental

Notification du lancement de la phase 1 du programme de déploiement de la fibre par le Département à son délégué Vaucluse Numérique.

Le 2 octobre 2015, le Département a présenté le projet de premier plan quinquennal fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) de la délégation de service public (DSP) départementale en matière de haut et de très haut débit. L'opération porte sur la réalisation d'un volume maximal de 8 864 prises sur les communes d'Apt (4194), Gargas (1746), Roussillon (1294), Goult (1125), Saignon (297), Saint-Pantaléon (147), Bonnieux (61). Niveau maximum de la contribution de la Communauté de communes 2 193 840 €.

Projet de résorption des zones blanches de téléphonie mobile 2015-2018

En 2016, la CCPAL a accompagné les communes dans leurs actions en faveur de l'amélioration du service mobile pour leurs habitants en les accompagnant dans la mise en place du programme de résorption des zones blanches lancé par l'État. Sur cet appel à projet, la CCPAL a proposé au Conseil Départemental, la candidature de 6 sites identifiés comme étant stratégiquement au cœur du développement du territoire du point de vue économique, touristique et culturel à savoir Bonnieux (2 sites), Buoux (1 site), Saint-Saturnin-lès-Apt (2 sites) et Villars (1 site).

En cas d'éligibilité le dispositif prévoit le financement par l'État de la construction des points hauts à hauteur de 50%, limités à 50 000€ (ou 75 000€ pour les communes de montagne). En complément, un engagement financier de la CCPAL sera envisagé.

Les dossiers seront analysés par les services de l'État en 2017.

« La stratégie et les actions de développement économique se doivent d'être inscrites dans une dynamique de liens renforcés avec l'Etat et la Région PACA ».

Contrat de ruralité, Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) et...1,5 millions d'euros pour le Vaucluse !

Ainsi le travail de concertation avec l'Etat dans le cadre la préparation au Contrat de ruralité a été suivi de près par le service développement économique tout au long de l'année. La signature de ce contrat de ruralité reposant sur 6 axes prioritaires de projet de territoire : l'accessibilité aux services et aux soins, le développement de l'attractivité (économie, numérique, téléphonie, tourisme...), la redynamisation des bourgs-centres et le soutien aux commerces de proximité, les mobilités, la transition écologique, la cohésion sociale.

Signature du contrat : en 2017.

L'interco soutient les structures d'aide à l'insertion économique et d'accès à l'emploi

Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Pays d'Apt

La CCPAL a renouvelé sa convention de partenariat avec le CBE en 2016 : 25 000 € et 33 000 € au titre d'actions spécifiques : 10 000 € pour le forum de l'emploi, 7 000 € pour le Guichet Unique des entreprises et 8 000 € pour le club Oser RESO, 8 000 € pour des formations à destinations des chefs d'entreprises du Pays d'Apt Luberon.

Initiative Luberon

24 000 € et 15 000 € au titre d'abondement du fonds d'intervention ont été accordés par la CCPAL. L'association Initiative Luberon est membre d'Initiative France - 1^{er} réseau d'accompagnement et financement de la création/reprise d'entreprise.



Forum de l'emploi 2016, organisé par le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Apt.

Contribution de la CCPAL au contrat de ville' d'Apt, 3 actions, 7 000 € d'aide !

- **La Plateforme emploi**, portée par l'ANPEP - Accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de longue durée, des jeunes et des séniors dans les quartiers prioritaires de la ville.
- L'accès à l'emploi via une **Web radio**, portée par la Mission Locale - Mise en place d'un outil de communication pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes.
- La mise en place de sessions de **formations E-commerce**, portée par l'ANPEP - Un parcours de formation dans un domaine en pleine émergence.

**La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville.*



La French Tech culture et l'interco ...

- 1 convention signée avec **WAYNOTE** / Application de promotion du patrimoine artistique et culturel
- 1 mise en relation avec **AIRPIXEL** et un vigneron « connecté » du territoire.
- 2 évènements et la promotion d'une vingtaine de start-up issues de la French Tech Culture

Adhésion de l'interco à la Mission Locale du Luberon du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, afin de soutenir l'insertion sociale et professionnelle des 16 - 25 ans. **Montant 39 500 €.**



Signature d'un Memorandum of understanding avec la ville de Huainan (Chine) dans la cadre de la convention de partenariat avec le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) Matières et Couleurs en Luberon : label obtenu en 2016 en collaboration avec les partenaires (ôkhra, le Cbe d'Apt, Couleur Garance...), afin de développer les échanges économiques, scientifiques, touristiques, culturels entre nos deux territoires.

PERSPECTIVES 2017

- Réalisation du schéma de développement économique de l'interco - finalisation fin sept. 2017.
- Contrat de ruralité - signature et suivi administratif 2017 / 2020.
- Inauguration de « l'espace de coworking » au sein des locaux du CBE et d'Initiative Luberon.
- Lancement de l'opération d'extension de la ZA Pied de Rousset.
- Lancement de l'opération « pôle dédié » aux entreprises.
- Lancement d'une étude d'opportunité pour l'aménagement touristique du Plan d'eau d'Apt.
- Travail concerté avec la Région PACA portant sur la création d'un Portail dédié à l'action économique de nos territoires.

Visite ALAZARD et ROUX



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LOGEMENT

Partenariat social / jeunesse

CENTRE SOCIAL LOU PASQUIE – 446 610 € de subvention

La CCPAL soutient le Centre Social Lou Pasquié dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signée entre la CAF et la CCPAL pour la période 2016-2019 et pour lequel l'Interco perçoit des aides financières. Une participation qui permet à l'Interco de proposer aux familles :

- 80 places d'ALSH* à Roussillon, les mercredis et pendant les vacances scolaires ;
- 72 places d'ALSH à Ménerbes – vacances scolaires ;
- 36 place en ALSH « Pass » – vacances scolaires ;
- 449 places d'ALSH périscolaire sur les communes de Bonnieux, Goult, Ménerbes et Roussillon ;
- 24 places les mercredis, samedis et petites vacances ;
- 1 un collectif jeunes accompagné tout au long de l'année par des professionnels de l'animation pour la mise en œuvre de projets participatifs.

* Accueil de Loisirs Sans Hébergement

2017...

Finalisation du diagnostic territorial sur la politique jeunesse sur l'ensemble du territoire :

- Actualisation de l'état des lieux sur la base des éléments CAF, données démographiques, services existants, éléments financiers ;
- Recueil des attentes et des besoins, communes, institutions, partenaires et associations, jeunes ;
- Validation des pistes de travail.



ALSH Roussillon

Aire de Roquefure - Gens du voyage

La mise en œuvre de la stratégie de développement social local cadrée par le schéma départemental s'effectue ainsi au travers de la convention tripartite liant la Ville d'Apt, l'ADVSEA et la CCPAL signée en 2015.

Les orientations 2016 : Prioriser l'accès au droit commun et à une meilleure couverture santé, favoriser l'insertion professionnelle, promouvoir la scolarisation, lutter contre les discriminations.

2017

- Permettre la sédentarisation des habitants dans le cadre des obligations d'élaboration et de mise en œuvre d'un dispositif d'accueil pour les gens du voyage.
- Respecter le schéma départemental et se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme.
- Proposer et mettre en place une accompagnement social et solidaire (appropriation de la qualité du cadre de vie, valorisation des jeunes, cohésion sociale, respect des règles de sécurité...).

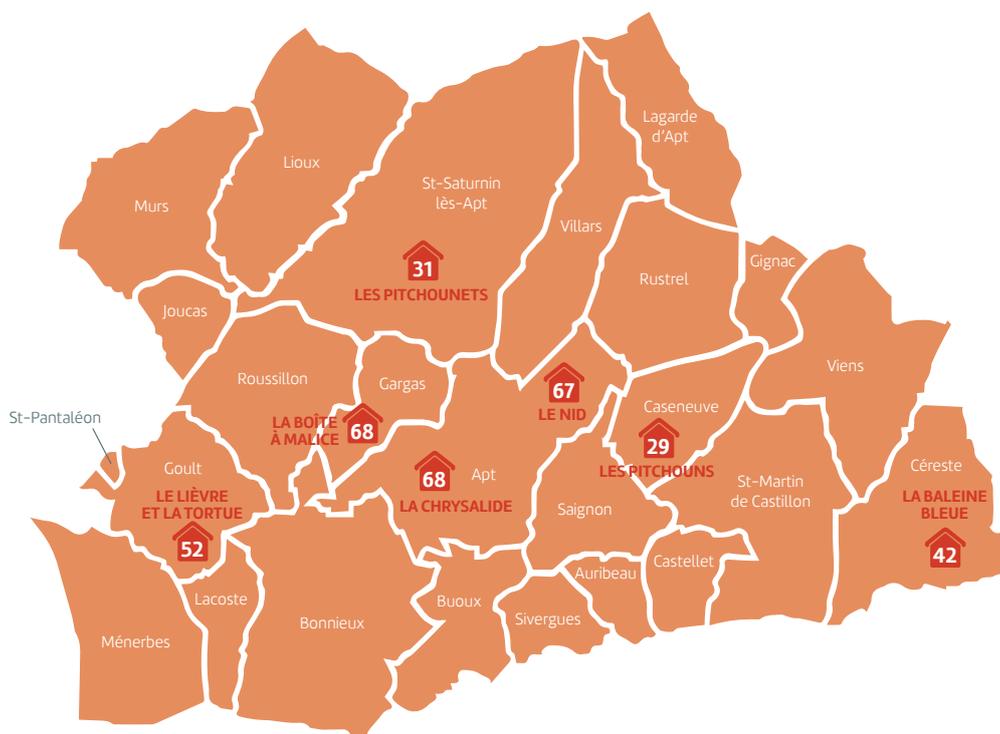
27 familles soit plus de 80 personnes dont 18 jeunes de 11 à 25 ans en accompagnement individuels.
Des actions collectives... Entretien de la Véloroute, atelier Graff, atelier couture.

Financement : 43 150 €

- CCPAL : 21 575 €
- Ville d'Apt : 21 575 €

PETITE ENFANCE

Les 7 crèches de l'interco - accueil collectif



Les structures multi-accueil du territoire et le nombre d'enfants inscrits

L'éveil culturel... quelques temps forts

GRELI-GRELO 2016 en partenariat avec le Vélo-Théâtre...

1 spectacle « Blanc » de la Cie Tatem

1 spectacle « Natif » de la Cie Lili Désastres, un spectacle de réflexion sur le thème « comment accompagner, préparer un enfant, un parent à un spectacle... »

Des ateliers de danse et de psychomotricité, de cirque avec SKA BARRE

Du Cinéma itinérant avec la STRADA...

4 partenariats avec Médiathèques et Associations autour du livre et de la lecture

10 malles aux livres en libre circulation

1 partenariat avec le Conservatoire Intercommunal de musique

Des rencontres intergénérationnelles avec les maisons de retraites d'Apt et de Saint-Saturnin-lès-Apt...

...en tout 18 partenariats pour répondre à cette invitation à être et devenir !

CHIFFRES CLÉS

83 agents

165 places

355 enfants inscrits

263 363 heures de garde facturées



Le relais d'assistantes maternelles

- ❶ Informer les parents/employeurs.
- ❷ Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.
- ❸ Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels (AM) et aux gardes d'enfants à domicile.

CHIFFRES CLES

94 familles reçues
160 entretiens
69 Assistantes maternelles agréées reçues
160 entretiens
228 places d'accueil auprès des AM
70 animations (ateliers spectacles...)
98 enfants participants, soit 1363 passages
29 AM. participantes soit 770 passages

Lieux d'Accueil Enfants – Parents (laep) La petite maison

695 parents et 665 enfants ont été reçus par le LAEP.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2016 – 2019

Le contrat "enfance et jeunesse" est un contrat d'objectifs. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Le contrat d'objectifs 2016/2019 a été signé par la CCPAL avec la CAF de Vaucluse et la MSA APES Vaucluse.

La Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse (CAF)

Financement 1 910 378 € max sur 4 ans

La Caisse de Mutualité Social Agricole

Financement 95 513 € max sur 4 ans

BUDGET 2016

- **Fonctionnement**
- Dépenses 5 134 276 € / Recettes 3 475 162 €
-
-
- **Investissement**
- Dépenses 1 393 264€ / Recettes 772 056 €

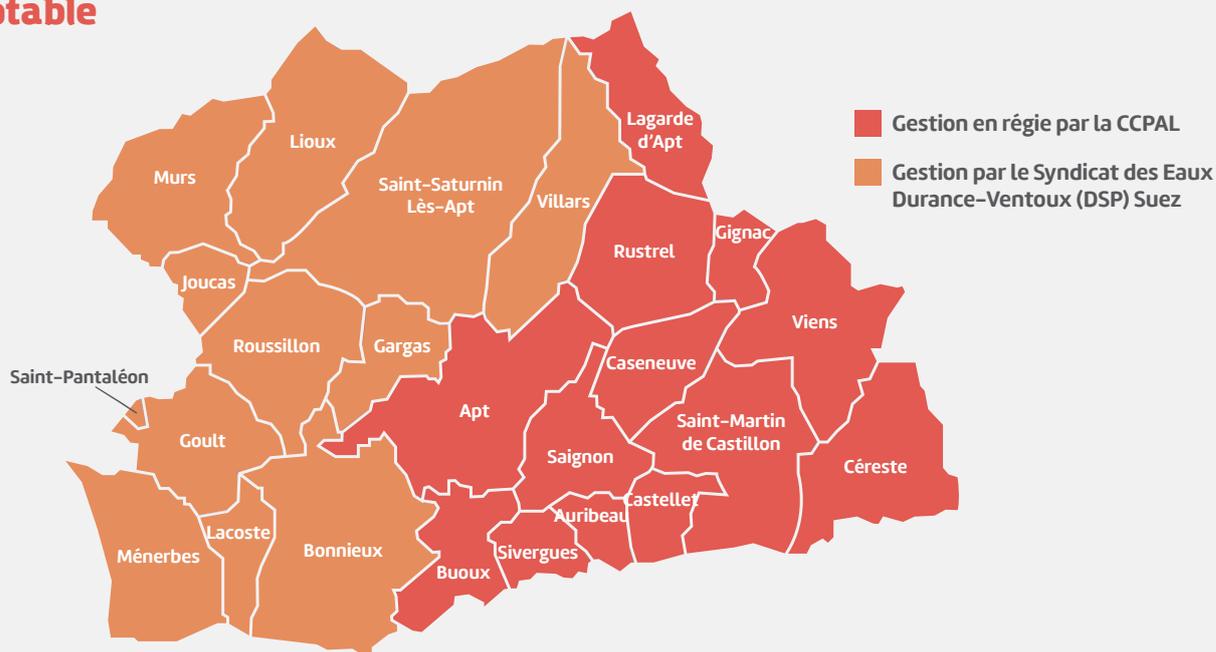
2017

- Développer l'offre d'accueil sur le territoire : Augmentation du nombre de places au Multi-accueil du Lievre et la Tortue à Goult (+ 15 places). Diversification et adaptation des modalités d'accueil en développant l'accueil occasionnel.
- Optimisation de la restauration pour les 7 multi-accueils.
- Finaliser le Projet Educatif Global du Service et de l'ensemble des structures.



ENVIRONNEMENT

Eau potable



CHIFFRES SYNDICAT DES EAUX DURANCE VENTOUX

12 communes
 9 707 abonnés soit 18,73 % des abonnés total du syndicat.
 1 captage à Cheval-Blanc
 36 réservoirs, 6 bâches, 5 puits
 1,7 million de m³ d'eau consommée/an soit 24 % de la consommation total du syndicat
 70,3% de Rendement moyen du réseau de distribution
 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : **80%**

CHIFFRES - REGIE CCPAL

10 500 abonnés
 21 agents
 13 communes confiée à SUEZ.
 21 captages
 58 réservoirs
 70 pompes (forages, puits)
 510 km de linéaires réseau
 1,3 million de m³ d'eau consommée/an
 73% de Rendement moyen du réseau de distribution
 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau : **80%**

REGIE

85 travaux de branchements
 220 réparations et interventions pour fuites sur réseau
 1 581 330 € de travaux de distribution d'eau
 76 320 € d'études réalisées

Le Syndicat des Eaux Durance-Ventoux est un établissement public de coopération intercommunale chargé d'un service public industriel et commercial : la production, le transport et la distribution d'eau potable sur le territoire des collectivités adhérentes.

Depuis son origine, le syndicat a confié la gestion du service à une entreprise privée, appelée « délégataire ». La convention de délégation de service public a été renouvelée en 2008 pour une période de 10 ans à compter du 26 février 2008 et l'exploitation du réseau

Syndicat Durance Ventoux

79 travaux de branchements
 201 réparations et interventions pour fuites sur réseau
 578 260 € d'investissement en travaux de distribution d'eau
 29 études réalisées

L'intégralité du rapport d'activités sur www.syndicat-durance-ventoux.fr



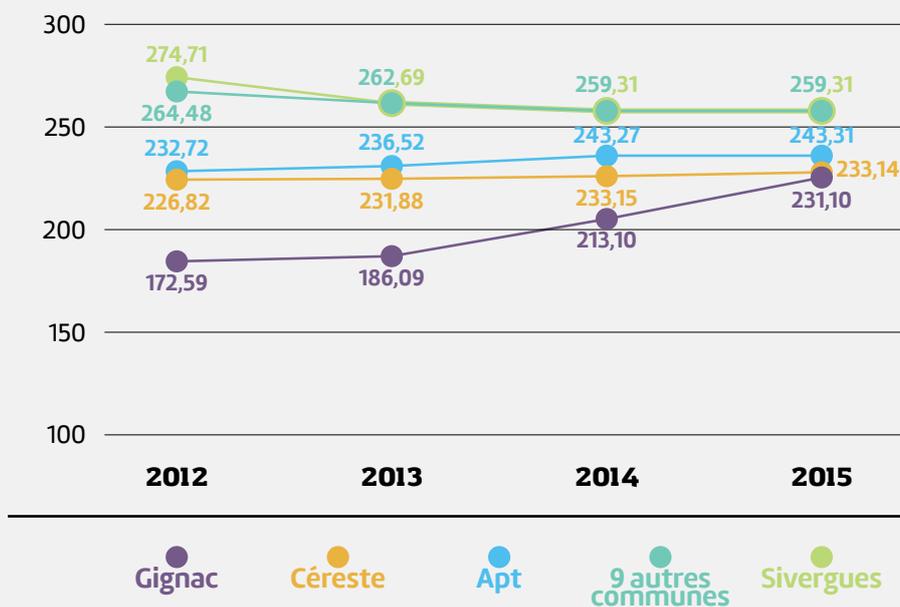
Eau potable

435 Analyses réalisées par l'agence régionale de la santé.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique (art R1321-1 et suivants, issus de l'arrêté du 11/01/2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine). Il est possible de consulter : les bilans qualité sur le site : www.ars.paca.sante.fr, les résultats des analyses du contrôle sanitaire sur le site : www.eaupotablesante.gouv.fr. Les analyses sont également affichées en mairie et à la CCPAL.

En 2016, 435 mesures réalisées : 100% des analyses microbiologiques et 100% des analyses physico-chimiques étaient conformes à la réglementation.

Vers un tarif unique sur le 13 communes en régie !



Facture annuelle type de 120 m³ d'eau

Prix comprenant la part TVA à 5,5% et les redevances prélèvement et pollution sont reversées à l'Agence de l'eau

Depuis 2010, lors de la prise de la compétence, les élus ont la volonté politique d'appliquer un principe d'égalité de traitement des usagers et d'offrir un tarif unique sur l'ensemble du territoire...c'est désormais effectif sur les 13 communes gérées en régie par l'interco...Une période de lissage qui aura duré 8 ans. La part variable communautaire du m³ est de 1,165 € HT (Apt, Céreste) 1,05 (Gignac) 1,21 (10 autres communes gérés par la régie de l'eau de la CCPAL)

En 2016, le coût de l'eau, au m³ sur les 12 autres communes gérées par le Syndicat Durance - Ventoux s'élève à 1,1479 € HT (part variable).

BUDGET 2016 REGIE CCPAL

- **Fonctionnement**
- Dépenses 3 422 939 € / recettes 3 132 8003 €
-
-
- **Investissement**
- Dépenses 1 107 602 € / recettes 1 301 832 €

OPERATION ECONOMIES D'EAU

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) sur la période de 2009 à 2013 et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Calavon-Coulon approuvé le 23 avril 2015, le service eau potable de la CCPAL a pour objectif majeur l'amélioration du rendement des réseaux sur son territoire. Il s'est engagé à réduire les pertes sur ses réseaux d'eau au travers de plusieurs actions inscrites au contrat de rivière du Calavon-Coulon. Bien que plutôt bons, les rendements se doivent d'être améliorés

dans un contexte de déficit chronique de la ressource disponible. Pour les économies d'eau, 4 projets ont été lancés en 2016, préalables à la définition du plan d'actions : Relevé topographique et amélioration de la connaissance patrimoniale des réseaux - Création d'un poste à durée déterminée pour accompagner le relevé topographique et l'étude patrimoniale des réseaux - Etude de sectorisation et modélisation des réseaux - Mise à jour de la base de données SIG et formation des agents du service à son utilisation.



Renouvellement du réseau à Apt – Rue de l'Amphithéâtre

A NOTER EN 2016...

Travaux

Apt : fin des travaux d'extension du réseau d'eau potable sur le plateau des claparèdes. Coût global : 899 183 € ht / lancement d'une opération de renouvellement de canalisations fuyardes sur différents secteurs de la commune, représentant environ 1,2 Km de réseau. Coût global des travaux estimés : 230 000 €

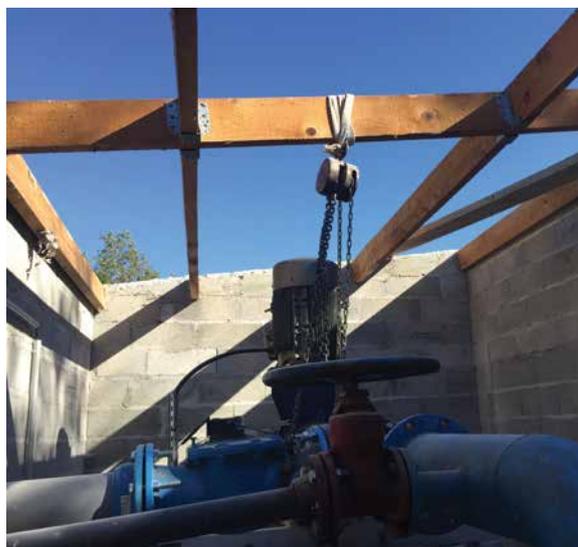
Céreste : démarrage des travaux de sécurisation en eau potable de la commune par l'eau en provenance du syndicat durance – plateau d'albion (banon). Coût global : 241 893 €

Saint-Martin-de-Castillon : travaux de mise en place d'un système de régulation des prélèvements dans la nappe d'accompagnement du Calavon au lieu-dit la Bégude. Ces travaux ont permis de réduire de 90% les volumes prélevés dans le milieu en période estivale (juillet, août et septembre). Coût global : 169 915 €

Etudes

Pour les 13 communes : étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de relevé à distance de compteurs d'eau : 12 055 € ht. L'étude a démontré que la mise en place de la télérelève des compteurs d'eau permettra :

- D'améliorer la qualité de service rendu aux abonnés
- D'améliorer la facturation (plus de facturation estimative) et la fiabilité de la relevé
- De détecter les anomalies (fuites, fraudes, compteurs bloqués, etc.)
- D'assurer le renouvellement du parc compteurs et adapter le dimensionnement du compteur à la consommation réelle
- D'améliorer le rendement de réseau (meilleure réactivité pour rechercher les fuites en couplant la sectorisation aux compteurs des abonnés).



Travaux de mise en place des équipements de régulation aux captages de Bégudes

Perspectives et enjeux 2017

- Poursuite des actions du schéma directeur : sécurisation.
- Poursuite des travaux de protection des captages, de renouvellement des conduites d'eau.
- Poursuite de la stratégie de réduction des volumes de fuites
- Lancement du déploiement des compteurs télérelevés.

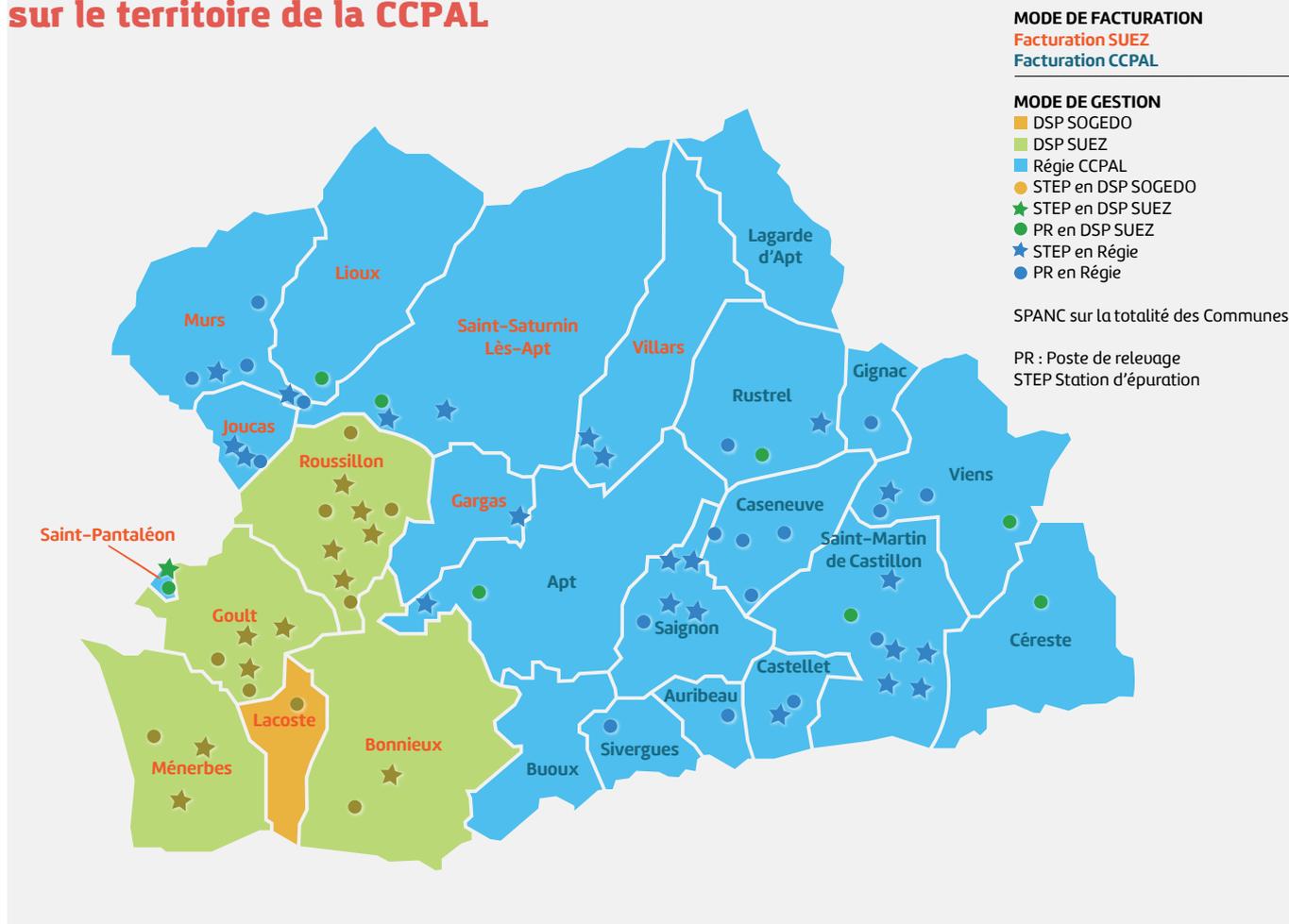
ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Assainissement collectif

MISSIONS – ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La collecte, le transport et le traitement des eaux usées : création, gestion et entretien des réseaux d'eaux usées publics, des stations d'épuration publiques d'eaux usées et des systèmes d'assainissement autonome regroupés publics.

Organisation générale de l'assainissement collectif sur le territoire de la CCPAL



DES CHIFFRES ...

13 615 abonnements
14 agents
340 interventions sur le réseau, postes de relevages dont
66 opérations préventives !
20 communes gérées en régie et
5 en délégation de service public (DSP)
292 km de réseau
36 stations d'épuration
33 postes de relevage
246 instructions de demandes d'urbanisme
1 586 927 m³ facturés/traités

L'essentiel de 2016... en régie

Exploitation

- Exploitation en régie et un avenant à la prestation de service avec Suez pour la STEP à lits bactériens de Lioux.

Equipements

- Équipement en système de télésurveillance sur les postes de relevage de « Joumillions » à Villars, Castellet « Village », « St Amas » à Viens et murs « Village ».
- Automatisation de la STEP de Joucas et mise en place d'un dégrilleur automatique.
- Lancement des études préliminaires à la réconfiguration de la STEP intercommunale « Le Chêne ».

Travaux

- Démarrage des travaux de construction de la STEP de Céreste.
- Achat des terrains et lancement des pré-études des 4 STEP : Murs « Village » et « les Beylons », Rustrel « Hameau des Viaux » et de Villars « Hameau des Trecassats ».
- Démarrage des travaux de Saint Michel 3.
- Réalisation des travaux de réhabilitation du vieux Castagne à Gargas de Saint Michel 3 à Apt et dévoiement des réseaux « Route de Sault » et « Chemin de la Gravière » à Saint-Saturnin-lès-Apt.



Travaux STEP Céreste

BUDGET ANNEXE 2016 (REGIE + DSP)

• Fonctionnement

• Dépenses 2 948 947 € / recettes 3 701 954 €

• Investissement

• Dépenses 1 229 114 € / recettes 2 965 042 €

Retrouvez l'intégralité des Rapports sur le Prix et la Qualité du service Eau et Assainissement sur www.paysapt-luberon.fr

En délégation de Service public

Travaux

Bonnieux : reprise du réseau assainissement de la « Rue Pasteur ».

Etudes

Goult : expertises dysfonctionnement de la STEP village (arrêt de 10 biodisques sur 15), curage du lit n°3.

Roussillon : fin du Schéma Directeur d'Assainissement (SDA).

Lancement des pré-études des STEP des « Huguets » à **Roussillon** et des « Combans » à **Goult**.

778 821 € d'investissement

289 454 € de travaux



Perspectives 2017

- Suivi du projet de reconfiguration de la STEP Intercommunale « Le Chêne ».
- Réalisation du programme de travaux pluriannuel (2016-2018) : 16 projets réseaux et 6 constructions de STEP.
- Etude et réalisation des projets « St Michel 4 » et « Place Carnot » à APT, « St Roch » à SAINT SATURNIN LES APT et « Les Billards » à GARGAS.
- Construction de la STEP de CÉRESTE pour une mise en service en 09/17.
- Choix et mise en place du mode de gestion de GOULT pour 2018.
- Choix et mise en place du mode d'exploitation de la nouvelle STEP de CÉRESTE.
- Harmonisation des prix de l'assainissement sur l'ensemble des communes.

Assainissement non collectif

MISSIONS

- Contrôle de conception et de réalisation
- Contrôle du fonctionnement et de la réhabilitation des installations existantes
- Conseil aux usagers

REPÈRES

5458 installations existantes
641 installations visitées
469 contrôles périodiques
109 contrôles pour vente
50 dossiers instruits pour installations nouvelles
75 dossiers instruits pour installations réhabilitées
63 Suivi de chantiers

L'ESSENTIEL DE 2016

Renforcement de l'équipe SPANC / 2 agents supplémentaires
Reprise des campagnes de contrôles périodiques
Seulement 8 pénalités appliquées pour refus de contrôle
+ 56 % de contrôles de conception pour installations nouvelles
+ 213 % de contrôles pour réhabilitation d'installations existantes
Un bilan financier positif avec + 17 285 € de résultats cumulés

PERSPECTIVES 2017

- Poursuite des campagnes de contrôles périodiques des installations d'ANC prioritaires
- Evolution du SIG vers la version Web et mise en place des logiciels associés pour l'ANC (R'SPANC)
- Mise en place d'un programme de réhabilitation subventionné sur les installations d'ANC éligibles

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GEMAPI

MISSION

Faciliter la mise en place de la politique de gestion des milieux aquatiques définie par le SAGE du Calavon-Coulon, par l'adhésion aux structures compétentes existantes sur le territoire. Elle concerne « le grand cycle de l'eau ».

La participation de la Communauté de communes au SIRCC était de 93 582 € en 2016.



Calavon

LES ACTIONS

- Etude du Schéma d'aménagement du Bassin Aptésien (16 000 €)
- Poursuite du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI, 75 000 €)
- Etude sur les zones d'expansion des crues - 1^{ère} partie (25 000 €)
- Programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau (175 000 €)
- Réalisation de digues à Cavaillon (1 600 000 €)

GEMAPI en 2018

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), votée en 2015, et la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), votée en 2014, définissent de nouvelles compétences pour les communes et les intercommunalités à compter du 1^{er} Janvier 2018.

A cette date, toutes les communes de France auront automatiquement de nouvelles obligations concernant la gestion des cours d'eau. Mais ces compétences doivent transférées aux communautés de communes ou d'agglomérations auxquelles elles sont rattachées. C'est ainsi que la CCPAL exercera l'an prochain la gestion et l'aménagement du bassin versant du Calavon, la défense contre les inondations et la protection des sites, des écosystèmes et des zones humides situées sur son territoire. Elle devra pour mener à bien ces nouvelles obligations trouver de nouvelles sources de financement.

Plus d'infos sur www.sircc.fr

Développement durable et maîtrise des énergies



TEPCV - LES PROJETS DE L'ANNEE...

- Opération de distribution des ampoules LED pour les personnes en précarité énergétique à Apt, Saint-Saturnin-lès-Apt, Goult, Sivergues, et Bonnieux.
- 3 nouveaux projets de rénovation de l'éclairage public retenus pour Apt, Villars, Roussillon montants cofinancés : 500 000 à 750 000 €.
- Mise en place d'un Fond d'Amorçage pour la Rénovation Énergétique (FARE).
- Soutien à l'acquisition de véhicule électriques ou GNV
- Mise en place de la visio-conférence au siège de la CCPAL avec mise à disposition pour les communes du territoire.



LA CCPAL, NOUVELLE CONVENTION AVEC LE PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON

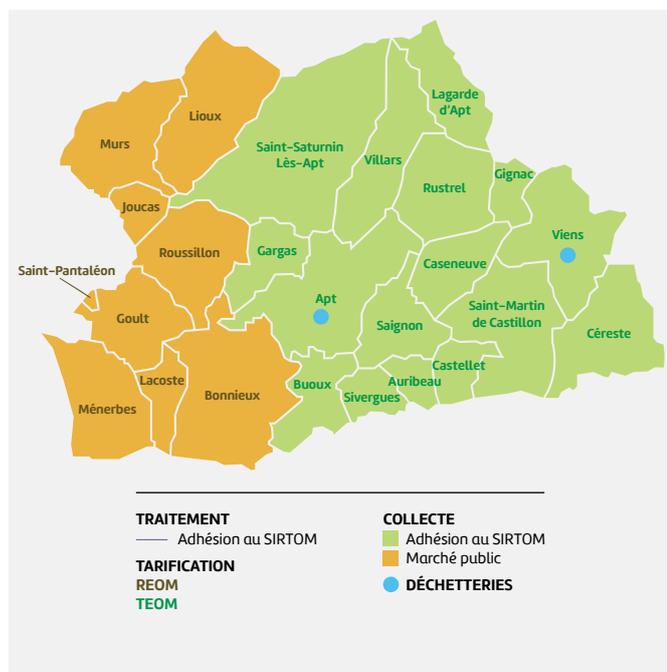
Une convention et un programme prévisionnel sur les 4 prochaines années lient désormais la CCPAL au PNRL, traçant désormais les contours d'un cadre de référence à l'intérieur duquel les deux entités s'appliqueront à rechercher une cohérence commune, au service de l'intégration des finalités du Développement Durable au cœur des politiques et actions menées sur le territoire.

- Développer et ménager le territoire
 - Protéger les paysages
 - Transmettre les patrimoines
 - Gérer durablement les ressources naturelles
- L'Interco qui souhaite par ailleurs, donner une priorité particulière à la gestion de l'eau et au développement touristique.

PERSPECTIVES 2017

- Station au Gaz Naturel Comprimé...un projet en cours.
- Loi de Transition Énergétique : Elaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Mise en place d'action de réduction et de valorisation des déchets ménagers et organiques
- Projet de développement du photovoltaïque

Déchets ménagers - Collecte et traitement



Zone Orange

Coût collecte et traitement

1 097 828 €

Financement par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

REOM 1 049 573 €

La Sté SAROM a assuré la collecte de janvier à août 2016. A partir du 1^{er} septembre 2016, le SIRTOM a assuré la collecte et le traitement des déchets.

Zone Verte

Coût collecte et traitement

3 429 438 €.

Financement par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOM 3 433 035 €

Le SIRTOM assure la collecte et le traitement des déchets.

PERSPECTIVES 2017

Harmonisation du mode de financement de la compétence déchets par le choix REOM ou TEOM pour les 25 communes.

PARTICIPATION AU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

MISSIONS

- Prévention, protection et lutte contre les incendies.
- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- Préparation des mesures de sauvegarde et des moyens de secours.
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

CCPAL subventionne le SDIS de Vaucluse (84) et le SDIS Alpes de Haute Provence (04) à hauteur de 1 026 871 €.

VOIRIE

MISSIONS

Aménagement, Entretien de la voirie d'intérêt communautaire, Appui technique et administratif aux communes membres de la communauté de communes pour l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de création, d'entretien et d'amélioration des voiries communales sur Bonnieux, Goult, Lacoste, Lioux, Menerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon



CHIFFRES CLÉS

203 kms de voirie d'intérêt communautaire
3,2 Agents en Equivalent Temps Plein
350 interventions

BUDGET 2016

- **Fonctionnement**
- Dépenses 491 636,10 €
- Recettes 73 115,48 €
- **Investissement**
- Dépenses 363 705,15 €
- Recettes 71 885,71 €

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

Le conservatoire attire de plus en plus !

7% d'élève en plus lors de la rentrée 2016, le conservatoire se voit confirmer la qualité de l'action pédagogique qui est offert à ses élèves. Dévoilant également l'intérêt grandissant des familles à inscrire leurs enfants à une activité musicale dès le plus jeune âge.



REPÈRES

462 élèves
23 enseignants et agents administratifs
5 intervenants en milieu scolaire
24 disciplines
20 concerts et événements /an
1600 enfants/an en milieu scolaire et périscolaire et 50 projets d'éducation musicale /an
60h d'intervention d'éveil en crèche
46 ans d'existence et d'évolution avec son temps !

Les instruments les plus demandés sont toujours : le piano, la guitare classique, la percussion, le violon, la guitare moderne et le saxophone



Projets et temps forts

1 Projet d'orchestre à l'école Cité Saint Michel à Apt Une mélodie pour mon doudou/contrat ville d'Apt...

dans le cadre de l'éducation musicale en milieu périscolaire pour des enfants de 3 à 6 ans du centre social de la maison bonhomme et d'enfants de la classe pour l'inclusion scolaire de l'école Bosco à Apt- Montant total du projet 12 000 €, financeurs Etat, ville d'Apt, CCPAL à hauteur de 4 800 €.

Temps d'activités périscolaire 1 atelier et 1 commune en plus...

à la demande des communes de Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt et Bonnieux, 5 ateliers/hebdomadaires ont été proposés aux élèves.

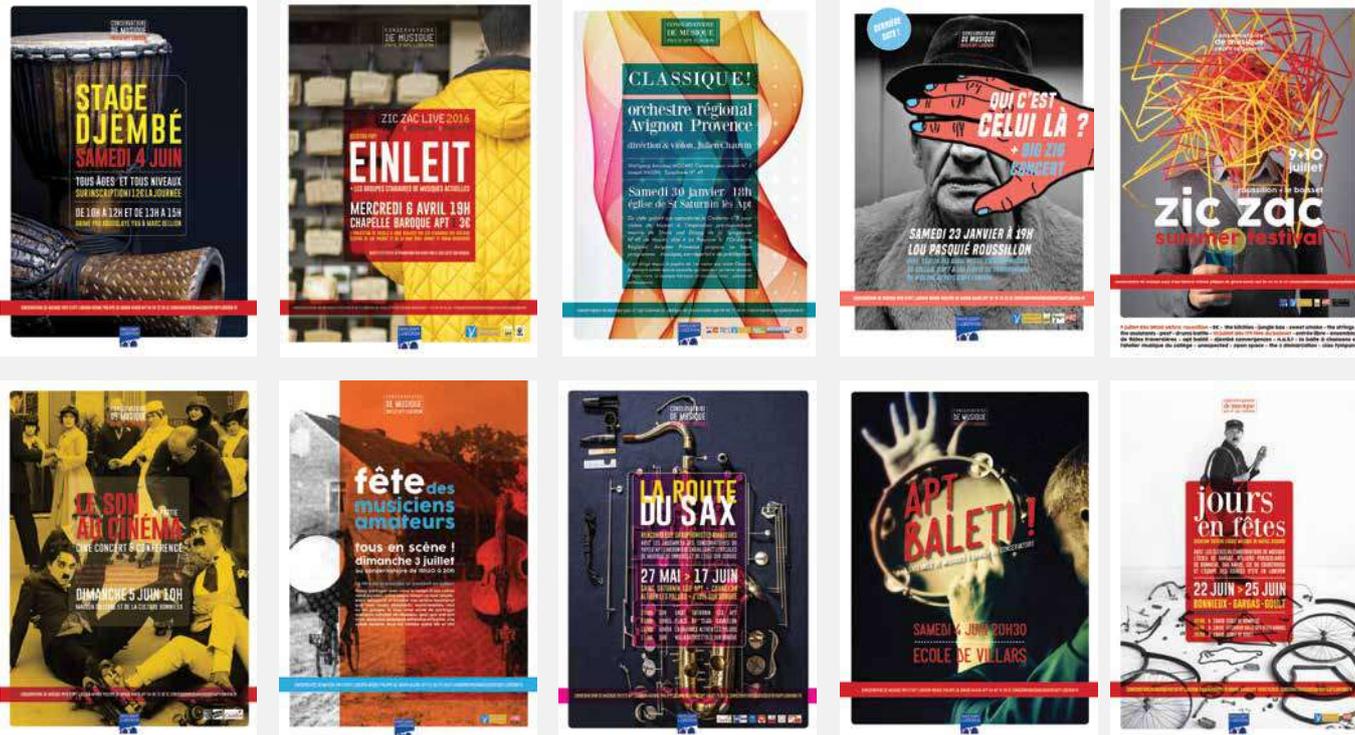
1 Projet d'établissement et 5 axes piliers

Structurer l'offre pédagogique du conservatoire, renforcer les liens avec l'éducation nationale et développer les actions d'éducation artistique en direction de nouveaux publics, développer l'accompagnement des pratiques amateurs et l'accueil des adultes, développer au sein du conservatoire un espace d'expression où création et innovation pédagogiques se rencontrent, s'inscrire dans un élan de coopération avec les acteurs culturels du territoire.

Fin des travaux

Pour 70 000€, les 7 salles de cours sont entièrement rénovées !

Plus de 32130€ ont été engagés dans l'organisation d'une 20^{aine} évènements en 2016



PERSPECTIVES 2017

- Amplifier la profondeur de l'offre culturelle sur le territoire au travers du projet d'établissement et des 5 axes structurants autour duquel il a été élaboré.
- Répondre aux enjeux majeurs de la société et du territoire dans lequel le conservatoire est inscrit...intégration des nouvelles technologies, évolution des pratique et diversité des publics, éducation à la citoyenneté pour faciliter le vivre ensemble.
- Contribuer à l'attractivité du territoire.

BUDGET 2016, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

- **Fonctionnement**
- Dépenses 1 059 614 €
- Recettes 193 833€
- **Investissement**
- Dépenses 14 571 €
- Recettes 13 071 €

TRANSPORTS SCOLAIRES

Suite à la décision de dissolution au 31 août 2016 du Syndicat Intercommunal pour les transports scolaires en Pays d'Apt, par arrêté préfectoral datant du 31 mars 2016, la CCPAL et le Conseil Départemental ont signé une convention permettant de déléguer à la Communauté de Communes, l'organisation du service de transports scolaires exploités en marchés publics, régie et délégation de service public sur son territoire. Un engagement choisi par l'Interco afin de préserver la qualité et la continuité de ce service de proximité.

En 2016 ...
820 cartes de transports scolaires délivrées
22 lignes (primaires et collèges) de transports.

2017...
 Régionalisation des transports scolaires prévu par la Loi Notre.



© Julien Bertrand

- **BUDGET 2016**
- **fonctionnement**
- Dépenses 2 853 €
- Recettes 81 135 €
- **Investissement** 1 411 €

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Soutien à la production artistique

En 2016, 36 000 € de subvention au profit des associations culturelles du territoire !

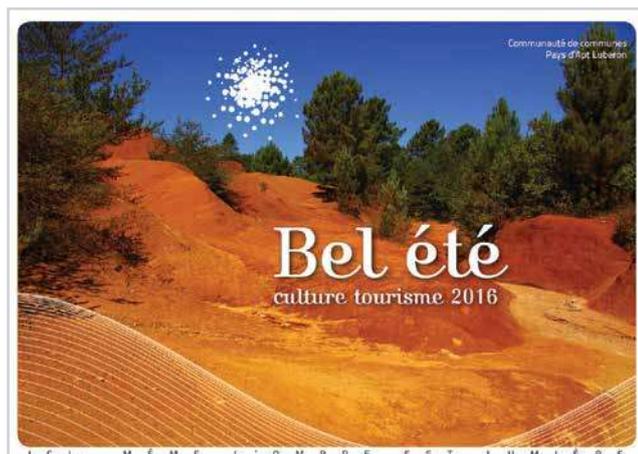
Festival de musique et de théâtre, production de spectacle vivant, rencontres sciences et cinéma, diffusion musicale, valorisation du patrimoine, salon du livre, aide à la diffusion de spectacle / commémorations, festival de spectacles jeune public...autant de thématiques portés par les associations ayant bénéficié du soutien de la CCPAL dans le cadre de son programme d'aide au développement culturel.

Le développement culturel reste prioritaire !

Des éditions et promotion culturelle

Le guide « Bel été » 2016

Edité depuis plusieurs années, le guide « Bel été » permet de communiquer sur les nombreux événements culturels ou touristiques qui ont lieu sur le territoire entre le 21 juin et le 21 septembre. Cette année encore, plus de 300 rendez-vous ont été listés sur ce support qui emporte toujours un grand succès auprès des touristes et de la population locale (12 000 exemplaires diffusés).



Soutien à la création

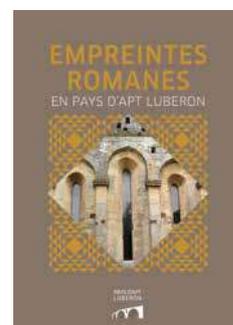
Le spectacle « Yitzhak Rabin : chronique d'un assassinat » d'Amos Gitai, cinéaste à la renommée internationale, a ouvert, dans la cour d'honneur du Palais des Papes, l'édition 2016 du Festival d'Avignon. Ce spectacle a été créé et joué en avant-première le 8 juillet dans la carrière St Symphorien à Bonnieux. La CCPAL a apporté un soutien matériel pour permettre cette création et cette première diffusion.

Subventions

Les amis de la musique du Luberon et du Pays d'Aix **3 000€**
 Association culturelle des Mines de Bruoux **1 000€**
 Camera Lucida **3 000€**
 Compagnie Une idée dans l'air **2 000€**
 Culture et orgues en pays d'Apt **1 000€**
 Eclats de Scènes **6 000€**
 Festival des Cinémas d'Afrique **1 000€**
 Le Goût de Lire en Pays d'Apt **2 000€**
 Les Musicales du Luberon **2 500€**
 Les soirées d'été en Luberon **2 500€**
 Subito Presto **1 500€**
 Les Tréteaux de Nuit **1 500€**
 Vélo Théâtre **6 000€**
 Ecrits Vins **2 000€**
 Compagnie Résurgences **1 000€**

Création de la Collection Patrimoine du Pays d'Apt Luberon

La Communauté de communes lance une nouvelle collection intitulée « Patrimoine du Pays d'Apt Luberon », d'ouvrages thématiques sur le patrimoine architectural, historique et naturel du Pays d'Apt Luberon. Le premier livret de la collection, « Empreintes romanes », replace le Pays d'Apt Luberon au cœur du Moyen-Âge, période qui a grandement façonné nos villages et nos paysages actuels. Il est rédigé et illustré gracieusement par Yann Codou, Maître de conférences à l'Université de Nice, mais également élu de la commune d'Auribeau.



La French Tech Culture

Le Souk des sciences pour mettre de l'ordre dans ses idées !
Plus d'infos - www.lecampementscientifique.fr



Le 28 mai 2016, le Souk des sciences a rassemblé plus de 1000 personnes autour de la découverte de la culture scientifique, technique et industrielle. Organisé par un collectif, le campement scientifique (Vélo Théâtre, PNRL, Camera Lucida, CCPAL, mairie d'Apt, ...), cet événement propose de nombreux stands et animations pour s'initier de manière ludique aux sciences et techniques. Le stand de la CCPAL mettait en avant plusieurs start-up accueillies dans le cadre de la French Tech Culture à l'accélérateur The Bridge à Avignon : Références 3D,

MyVizito, My Art is Rich et Covoiture-Art. Ce stand a accueilli un franc succès tout au long de la journée.

Waynote

Plus d'infos - sur www.waynote.fr

La communauté de communes a contractualisé avec la société Waynote, accélérée dans le cadre de la French Tech Culture, pour un montant de 2 000€. Cette société propose un nouvel outil numérique de promotion touristique et culturel. Son application permet aux automobilistes empruntant les autoroutes de découvrir les richesses des territoires traversés. La CCPAL est la première communauté de communes à collaborer avec Waynote. Cette application mobile a été plusieurs fois primée et connaît un bon développement au niveau national.

Temps forts !

« Terrains d'Eurêka ! » – Culture et territoire

L'association Caméra Lucida et la CCPAL se sont associées pour organiser une réflexion publique portant sur l'impact sociétal de la culture sur le développement des territoires. Il s'agissait de proposer une réflexion interdisciplinaire, intergénérationnelle et interculturelle associant le monde de la culture, de la recherche, des élus et la population.

Le premier rendez-vous a eu lieu le samedi 15 octobre à la MJC d'Apt et a eu pour thème : « Culture et territoire urbain : le cas de Marseille ». Un débat a été mené par Jérôme Dubois, docteur en sociologie politique, et Nicolas Burlaud, réalisateur du film projeté lors de cette rencontre intitulé « La fête est finie ». Il a eu pour thème l'impact de la culture sur la mutation urbaine des villes occidentales. Le cas de Marseille « Capitale européenne de la culture 2013 » a servi de point de départ aux échanges qui ont eu lieu avec le public.

Le second rendez-vous dont le thème fut « Culture et territoires ruraux » s'est déroulé à la maison du Parc du Luberon le 9 décembre. Trois retours d'expériences ont été présentés au public avant de débattre sur l'impact de la culture dans les processus de réinvention des campagnes : le Festival International de Théâtre de rue d'Aurillac, Les états généraux du film documentaire de Lussas et maison d'histoire et de mémoire d'Ongles.



Les Prémices du Luberon Music Festival 2017

La commission culture acte la création d'un nouveau festival sur le territoire en partenariat avec la SPEDIDAM et la Ville d'Apt. François Nowak, Président de la SPEDIDAM, a présenté à la commission culture le réseau de festivals qu'il a mis en place en France ainsi son fonctionnement. Il a proposé que soit créé un nouveau festival entrant dans ce réseau en Pays d'Apt Luberon en 2017. L'objectif de cet événement est de participer à l'attractivité du Pays d'Apt Luberon, notamment auprès d'un public plus jeune, et d'engendrer des retombées économiques et touristiques.

Concert de l'Orchestre Régional Avignon Provence à l'église de Saint Saturnin les Apt

La CCPAL, et la commune de Saint-Saturnin-lès-Apt ont, en partenariat, accueillis un concert de l'Orchestre Régional Avignon Provence dans l'église de Saint-Saturnin-lès-Apt, dirigé par Julien Chauvin, le 30 janvier 2016. 250 personnes ont ainsi écouté le Concerto n°3 pour violon de Mozart et la Symphonie n°49 de Haydn.

Fondé à la fin du 18ème siècle, l'Orchestre Régional Avignon-Provence est un orchestre majeur en France qui accomplit des missions de service public en matière de création, de diffusion et d'accompagnement des publics dans la découverte de programmes musicaux classiques et contemporains de qualité.



Éducation artistique



Recherche action « Education au spectacle vivant en Vaucluse »

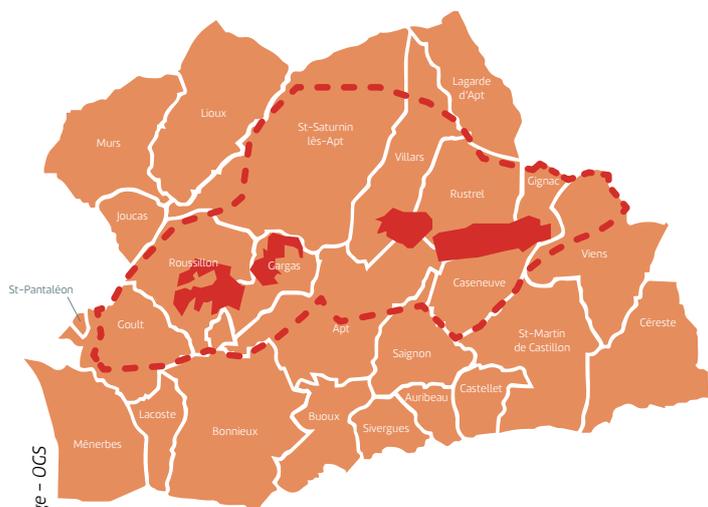
Depuis le printemps 2014, un groupe d'acteurs du spectacle (La Garance – Scène nationale de Cavaillon, L'association Éveil Artistique des Jeunes Publics – Avignon, Le Théâtre des Doms – Avignon, Le Vélo Théâtre – Apt) a travaillé pour concevoir un projet de Recherche-action afin de proposer un projet territorial cohérent à l'échelle du Vaucluse en faveur du développement de l'éducation artistique au spectacle vivant pour la jeunesse. Ce projet a associé de nombreux chercheurs universitaires, acteurs culturels, artistes, élus et techniciens des collectivités territoriales, des représentants des services de l'État. En Pays d'Apt Luberon, un travail d'étude, de diagnostic et de propositions a été mené conjointement par le service culture de la CCPAL et le Vélo Théâtre auprès des acteurs de terrain travaillant au contact de la jeunesse (artistes, enseignants, élus, etc.). Ce travail a donné lieu à une restitution lors des 9èmes rencontres du collectif à l'université d'Avignon le 3 février 2016. Ces rencontres ont conduit à la création d'un réseau « REVES » (Réseau Vauclusien pour l'Éducation au Spectacle vivant) pour faire en sorte que tous les jeunes du Vaucluse aient accès à une éducation artistique de qualité.

2017

- Mettre en place le Luberon Music Festival en partenariat avec la mairie d'Apt et la SPEDIDAM
- Soutenir et communiquer sur l'activité culturelle du territoire
- Unir les politiques de développement culturel et touristique

TOURISME

Développement d'un tourisme durable en Pays d'Apt Luberon



© Aline Laage - OGS

Le site classé des ocres du Pays d'Apt (2 427 ha) et l'Opération Grand Site
 ● Sites classés des ocres du Pays d'Apt
 - Périmètre de l'OGS (provisoire)

Un label d'excellence : Grand Site de France

La politique des Grands Sites est portée par l'État et les collectivités locales depuis près de 30 ans.

Elle vise à préserver et valoriser des sites remarquables très fréquentés, redonner de la qualité à leur visite, assurer un développement socio-économique local et durable dans le respect des habitants. Le label Grand Site de France est attribué pour 6 ans par le Ministère en charge de l'Écologie pour les sites classés (loi 1930).

Le programme d'actions de l'opération grand site du massif des ocres...

41 actions à mettre en œuvre par les communes concernées ou la Communauté de communes :

- Restaurer et protéger
- Organiser les mobilités
- Révéler le patrimoine ocrier
- Accueillir le public et améliorer la qualité de la visite
- Favoriser les retombées locales

L'opération Grand Site du Massif des Ocres du Pays d'Apt Luberon

Depuis 2009, le territoire s'est engagé dans une OPÉRATION GRAND SITE (OGS). C'est une démarche longue et exigeante préalable à l'obtention du label.

Le massif des ocres est l'un des plus importants gisements d'ocre du monde. C'est un ensemble de collines siliceuses aux versants colorés sur 25 km de long. Il s'agit d'un paysage façonné par l'action de l'homme (extraction de l'ocre à l'échelle industrielle).

Repères

Echelle du territoire concerné par l'Opération Grand Site :

- Environ 31.000 hectares dont 4 sites classés (2 500 hectares).
- 10 communes concernées (soit 24 000 habitants), dont Apt, au sein de l'intercommunalité du Pays d'Apt Luberon (25 communes - 32 000 habitants).

Estimation de la fréquentation touristique du site : **600 000 visiteurs par an.**

HISTORIQUE DE LA DEMARCHE

2009 Les élus du territoire se penchent sur l'éligibilité du massif des ocres à rentrer dans la démarche. Le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) est chargé de mener l'étude de l'OGS du massif des ocres. Cette étude permet de faire prendre conscience de la qualité du patrimoine culturel et naturel du site et de l'évidence d'offrir une qualité d'accueil et de gestion à la hauteur de sa forte fréquentation.

2011 Diagnostic territorial mené par le PNRL.

2012 La Communauté de communes du Pays d'Apt et la Communauté de communes du Pont Julien délibèrent pour confier au PNRL la gestion, l'animation et la coordination de l'OGS du massif des ocres pour les communes d'Apt, Rousillon, Gargas, Villars, Rustrel, Cignac, Caseneuve et les communes de Coult, Saint-Saturnin-lès-Apt, Viens (sites classés au titre de la loi 1930). Un plan d'action est défini et comprend 41 fiches actions à mettre en œuvre soit par le Parc naturel régional du Luberon, soit par les communes concernées par l'OGS, soit par la Communauté de communes.

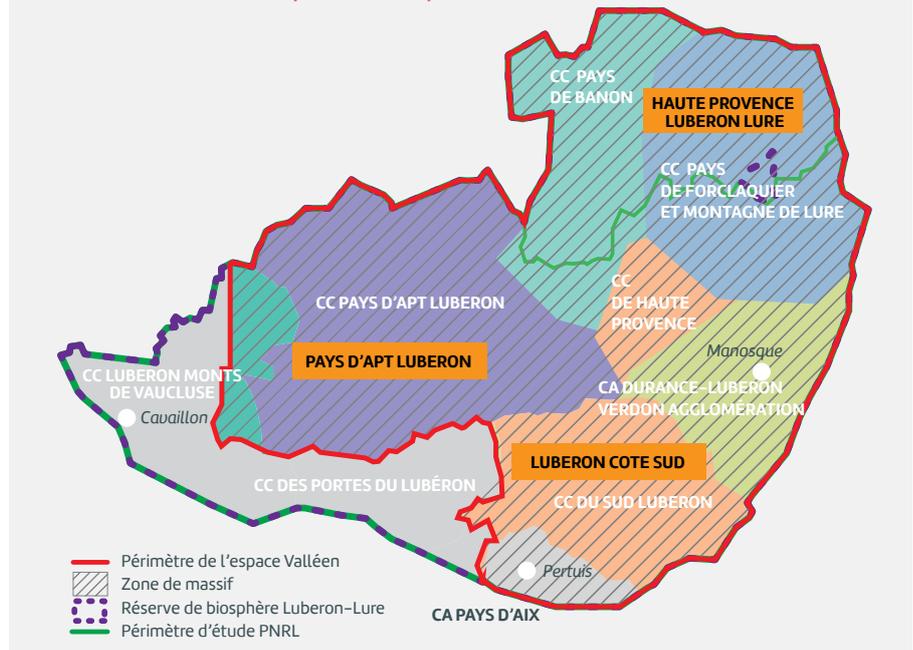
2016 « L'Opération Grand Site du massif des ocres » est désormais portée par la Communauté de communes en collaboration avec le PNRL. Un premier comité de pilotage s'est réuni le 29 septembre 2016, communication et développement des mobilités douces sont les deux axes de travail de l'année.



L'interco au cœur de l'espace Valléen

Le dispositif « Espace Valléen » consiste à diversifier les activités touristiques par la valorisation des patrimoines naturels et culturels et la construction d'une destination « Luberon - Tourisme Durable » sur les quatre saisons, en connectant les trois grands « bassins touristiques » et les opérateurs entre eux. Ce dernier est cofinancé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Europe et l'Etat dans le cadre de du POIA (Programme Opérationnel Interrégional pour le Massif Alpin), du CIMA (Convention Interrégionale du Massif des Alpes) et de la politique régionale de la montagne 2014-2020. Enveloppe globale de 4,5 M€, répartie comme suit : 1,8 M€ de FEDER, 1,8 M€ de Région ou FNADT et 0,9 M€ d'autofinancement.

Les 3 bassins touristiques de l'Espace Valléen Luberon-Lure



Le Parc Naturel Régional du Luberon est le chef de file dans l'animation et le suivi : 1 comité de pilotage (PNRL) + 1 comité technique (PNRL & CCPAL) + 1 comité de suivi (CCPAL) des projets spécifiques du territoire du Pays d'Apt Luberon.

LES PROJETS de l'Espace Valléen Luberon Lure (EV)

Les projets portés en 2016 par la CCPAL

- Aménagement de l'OT Pays d'Apt Luberon / CCPAL
- Equipement WIFI territorial / CCPAL

Les projets du PNRL ayant des effets sur le territoire du Pays d'Apt Luberon

- Dispositif technique d'animation de la stratégie EV / PNRL
- Chemins des Parcs / PNRL
- Valorisation des géosites majeurs en Luberon / PNRL
- Capitalisation de l'offre terroir Luberon Lure / PNRL
- Construction de l'offre d'itinérance «tours et détours en Luberon» / PNRL
- EuroVélo 8 - Section Céreste Volx / PNRL

Les projets émanant du territoire

- Sentier de découverte ENS du vallon de l'Aiguebrun / Buoux
- Aménagements d'un parcours de visite sur le site du Fort de Buoux / Buoux
- Aménagement des sentiers de découverte du Colorado de Rustrel / Association du Colorado de Rustrel

Les projets mis en réserve

- Parcours des savoir-faire de la couleur / Okhra Scic sa
- Itinéraires ocres et couleurs / Asso CGSO
- Schéma des mobilités touristiques / CCPAL
- Développement itinéraires vélo : Pays de Banon, autour de Gordes + Pays d'Apt / VLP
- Création d'un espace VTT Luberon Lure / PNRL



@ Guy Keller

Le Comité de suivi de la CCPAL a donné le 29 septembre, à l'unanimité, un avis positif pour le basculement en priorité A du projet de COMPPAS consistant en la réhabilitation et la mise en tourisme de l'usine Bonnet à Rustrel.

2017...

- Communication autour de l'Opération Grand Site
- Sensibilisation aux enjeux de la politique de développement d'un tourisme durable.

L'OFFICE DE TOURISME

MISSIONS DE L'INTERCO

- Actions de promotion, d'accueil et d'information du public en matière de tourisme propre au territoire communautaire.
- Coordination des acteurs publics et privés en matière de tourisme.
- Création et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal et de bureaux d'informations touristiques.
- Soutien aux structures participant au développement touristique du territoire.



© Aline Laage

Illustration : Aline Laage

REPÈRES

7 points informations tourisme à Apt, Bonnieux, Céreste, Lacoste, Ménerbes, Roussillon, Saint-Saturnin-lès-Apt.

16 agents

85 accueils Presse

186 225 visiteurs sur www.luberon-apt.fr

Le Pays d'Apt Luberon... Une destination touristique à fort potentiel

66 499 demandes touristiques

Environ 1 800 000 nuitées touristiques

43% Etranger (Allemagne, Belgique, Italie, Royaume-Uni, Amérique du Nord)

57% France (Isère, Rhône, Bouches du Rhône, Paris, Vaucluse)

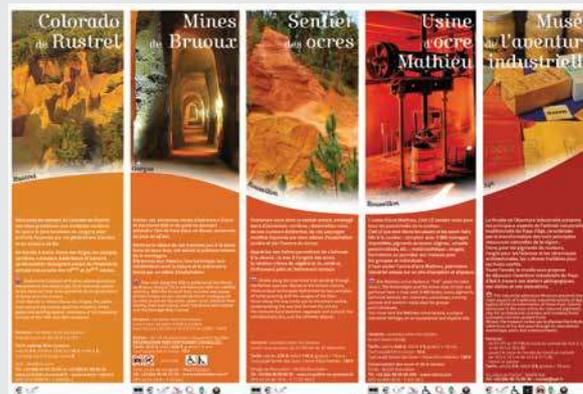
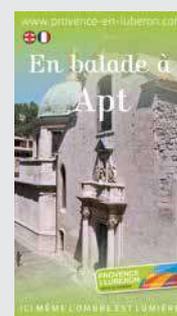
2 villages classés (Label « Plus beaux villages de France »)

19 monuments historiques et sites classés

2017

- Développer les outils de communication de l'office de tourisme
- Développer des événements pour les professionnels du tourisme du territoire (éduc'tour, ...)
- Réaliser les travaux d'aménagement de l'ancienne gare d'Apt pour y déménager l'office de tourisme.

150 000 imprimés



3

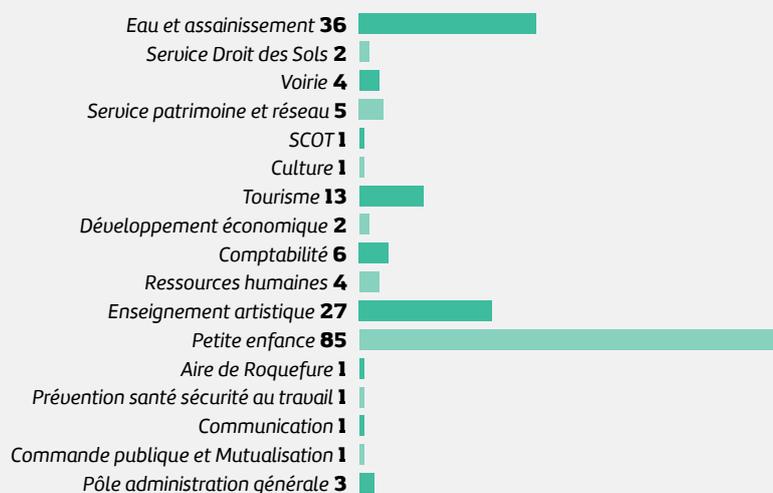
MOYENS HUMAINS & FINANCIERS



SERVICES ET EFFECTIFS

Présidence						
Direction Générale des Services						
Pôle administration générale	Pôle service à la population	Pôle ressources humaines	Pôle Finances	Pôle aménagement et développement du territoire	Pôle technique	Pôle environnement
Accueil-courrier - gestion des assemblées	Petite enfance	Ressources humaines	Comptabilité	Développement économique	Service du patrimoine et Réseau	Service eau potable
Marché public et mutualisation	Enseignement artistique			Tourisme	Voirie	Service assainissement
Communication	Jeunesse			Culture	Service Droit des Sols	Déchets ménagers
Prévention santé sécurité au travail	Santé			SCOT		
Aire de Roquefure				Agriculture et développement durable		

Répartition des effectifs par service



Vos agents au 31 décembre 2016

185 agents dont :

- 132** titulaires
- 17** contractuels
- 13** emplois aidés
- 23** emplois de droit privé

132 femmes et 53 hommes
43 ans de moyenne d'âge

55 400 € dédiés à la formation
485 jours de formation dispensés

73 avancements d'échelon et de grades
 Budget RH 7 126 900 €

soit **27 % des dépenses réelles de fonctionnement.**

Concertation et dialogue social

Nombre de Comité Technique	3
Nombre de CHSCT - Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	1
Nombre de CAP - Commissions Administratives Paritaires	4

Procédure vigilance-attentat

Suite aux événements tragiques nationaux de ces derniers mois, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) a décidé de s'engager activement dans cette lutte contre l'insécurité et le terrorisme. A cet effet, elle développe une démarche propre à la vigilance et la prévention des attentats sur son territoire. Plusieurs établissements intercommunaux sont concernés et ont fait l'objet de visite en collaboration avec les forces locales de sûreté et secours. Divers aménagements devraient voir le jour en 2017 et une sensibilisation du personnel à cette dure réalité sera dispensée.

PERSPECTIVES 2017

- Poursuite de l'élaboration du plan de formation.
- Poursuite de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Elaboration du plan d'évaluation et de préventions des risques psychosociaux.
- Mise en place du nouveau régime indemnitaire.
- Informations, sensibilisations et formations des agents en matière santé sécurité au travail.
- Poursuite et mise en oeuvre de la démarche « Vigilance attentats ».

FINANCES

Structure budgétaire de la CCPAL

12 budgets

- Principal
- Petite Enfance
- Office de Tourisme
- Locations d'Intérêt Economique
- Redevance Ordures Ménagères
- Production d'Énergie Photovoltaïque
- Zones d'Activités
- Zone d'Activités de Gout
- Eau Potable
- Assainissement Collectif DSP
- Assainissement Collectif Régie
- Assainissement Non Collectif

Résultat exercice 2016 Des 12 budgets consolidés

	Dépenses	Recettes	Résultat exercice 2015
Fonctionnement	33 564 253 €	33 716 292 €	152 039 €
Investissement	9 756 338 €	10 692 982 €	1 088 683 €

Dépenses en 2016

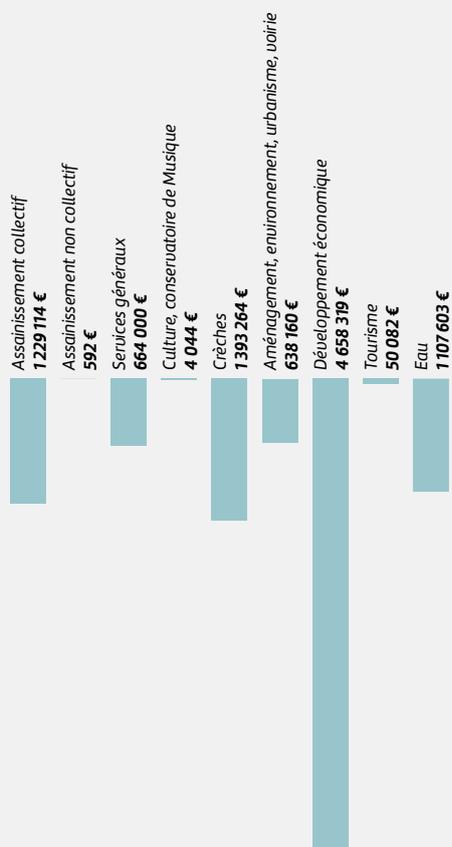
Comptes administratifs consolidés

43 320 591 €

Dépenses d'investissement par compétence

Budgets consolidés 2016 (CA)

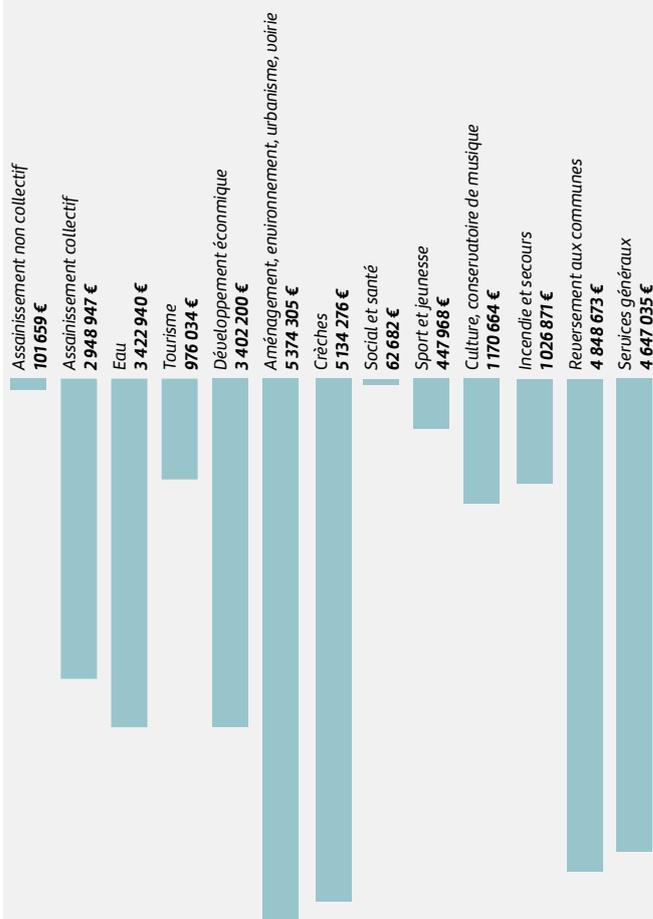
9 756 338 €



Dépenses de fonctionnement par compétence

Budgets consolidés 2016 (CA)

33 564 253 €



4 848 673 € sont reversés par la CCPAL aux communes au titre de la dotation de solidarité et de l'attribution de compensation

Communes	Dotation de Solidarité	Attribution de Compensation*
Apt	411 977 €	3 820 390 €
Auribeau	1 050 €	-741 €
Bonnieux	18 695 €	-40 495 €
Buoux	1 504 €	27 318 €
Caseneuve	3 173 €	-11 798 €
Castellet	1 086 €	15 004 €
Céreste	10 572 €	-16 757 €
Gargas	32 806 €	272 779 €
Gignac	1 050 €	-1 314 €
Goult	14 807 €	10 161 €
Joucas	3 421 €	179 497 €
Lacoste	8 321 €	-10 532 €
Lagarde-d'Apt	1 050 €	-1 160 €
Lioux	2 825 €	-6 874 €
Ménerbes	11 341 €	15 361 €
Murs	4 404 €	10 301 €
Roussillon	15 970 €	-52 548 €
Rustrel	6 560 €	10 503 €
Saignon	8 553 €	7 218 €
Saint-Martin-de-Castillon	5 696 €	-8 466 €
Saint-Pantaléon	1 686 €	-1 433 €
Saint-Saturnin-Lès-Apt	24 811 €	1 741 €
Sivergues	1 050 €	-1 065 €
Viens	4 897 €	-17 788 €
Villars	7 995 €	44 071 €
Total	605 300 €	4 243 373 €

Qu'est-ce que l'attribution de compensation ?

Le transfert de la perception de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE / ex Taxe Professionnelle) des communes à la Communauté de Communes induit pour les communes une perte de ressources fiscales. Afin de compenser cette diminution, un reversement financier de la Communauté de Communes vers les communes est opéré. Son montant est égal au produit de fiscalité perçu par les communes au titre de la CFE l'année précédant la mise en place de celle-ci. Au fur et à mesure des transferts de compétences correspondantes, ce montant est minoré des charges financières correspondantes qui sont transférées à l'intercommunalité par les communes. Si les charges transférées à la Communauté de Communes sont supérieures au produit de CFE transféré de la commune à la Communauté de Communes, l'attribution de compensation est alors négative et c'est donc la commune qui verse une attribution de compensation à la Communauté de Communes.



*une attribution de compensation négative signifie que la commune reverse cette attribution de compensation à la CCPAL.

**le montant versé par la CCPAL aux communes est de 4 414 344 € ; le montant versé par les communes à la CCPAL est de 170 971 €

Recettes en 2016

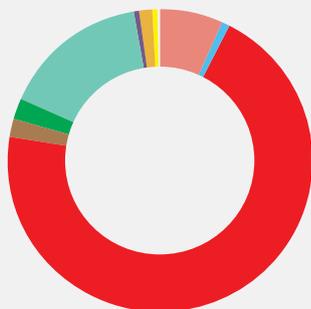
Comptes administratifs consolidés 2016

44 409 274 €

Recettes de fonctionnement

Budget principal

19 585 107 €

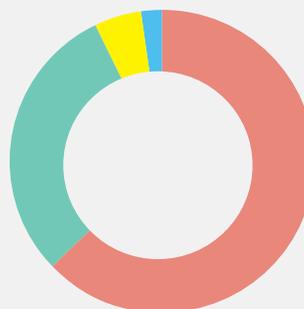


- Résultat reporté | 1 354 707 € | 6,9 %
- Atténuations de charges | 140 711 € | 0,7 %
- Impôts et taxes | 13 645 009 € | 69,7 %
- Amortissements | 411 374 € | 2 %
- Ventes produits et prestations de services | 447 829 € | 2,3 %
- Dotations, subventions et participations | 3 061 322 € | 15,6 %
- Autres produits de gestion courante | 84 700 € | 0,4 %
- Produits exceptionnels | 304 181 € | 1,5 %
- Reprises sur provisions | 135 273 € | 0,6 %

Recettes d'investissement

Budget principal

4 782 948 €



- Résultat reporté | 3 018 390 € | 63 %
- Amortissements | 1 445 159 € | 30 %
- FCTVA | 209 474 € | 5 %
- Subventions | 97 925 € | 2 %
- Autres | 12 000 € | 0,2 %

Les ventes de produits et services recouvrent les recettes liées au Conservatoire de Musique, aux refacturations aux autres budgets de la CCPAL et aux autres collectivités. Les autres produits de gestion recouvrent des loyers encaissés par la CCPAL.

Taux de Taxe d'Habitation 8,13%

Taux de Taxe Foncier Bâti 1,93%

Taux de Cotisation Foncière des Entreprises 34,77%

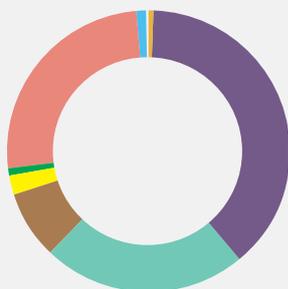
Taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

Apt	11,99 %
Gargas	
Cereste	
Lagarde d'Apt	11,39 %
Villars	
Gignac	
Rustrel	
Auribeau	
Caseneuve	
Castellet	
Saignon	9,24 %
St Martin de Castillon	
St Saturnin les Apt	
Sivergues	
Viens	

ZOOM

Recettes fiscales 2016

13 460 458 €



- Taxe Foncière Non Bâti | 88 027 € | 0,65 %
- Taxe Habitation | 5 170 885 € | 38,4 %
- Cotisation Foncière Entreprises | 3 108 934 € | 23,1 %
- Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entreprises | 1 084 340 € | 8 %
- Taxe sur les Surfaces Commerciales | 268 584 € | 2 %
- Imposition Forfaitaire sur Les Réseaux | 125 746 € | 0,9 %
- Taxe Enlèvement Ordures Ménagères | 3 433 035 € | 25,5 %
- Rôles complémentaires et supplémentaires | 180 907 € | 1,3 %

Taxe de séjour : 597 372 € en 2016 et 1165 hébergeurs

Une perception permettant à l'Office Intercommunal de réaliser des actions phares et moteur au service du développement touristique du territoire tels que la promotion touristique du territoire et des communes de la CCPAL sur le plan régional, national et international, pour les touristes et les hébergeurs, la transmission d'informations et de documentations, le financement des investissements de l'OTI (matériels, travaux de l'OTI), le financement de partenariats avec des acteurs locaux du tourisme.

Quelques Ratios Consolidés (Budget Principal + Annexes)

Ratios du budget principal

Dépenses Réelles de Fonctionnement / Population	584€ / hab.
Recettes Réelles de Fonctionnement / Population	609 € / hab.
Dette / Population	223€ / hab.
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de Fonctionnement	27%
Délai de désendettement consolidé	3 ans
Mandats et titres réalisés	10342

2016, une année à l'épreuve de la Baisse de la Dotation d'Intercommunalité de l'Etat et de la hausse de la péréquation horizontale



Comparaison de l'évolution de la Dotation d'Intercommunalité versée par l'Etat et de la contribution de la CCPAL à la Solidarité territoriale nationale (FPIC) 2014 à 2016.

PERPECTIVES 2017

- Maintenir l'équilibre budgétaire de l'intercommunalité sensiblement menacée par les baisses des aides de l'Etat et par l'augmentation des charges du fait de l'exercice des compétences de la CCPAL
- Maintenir le niveau de qualité du service public rendu aux administrés
- Encourager l'installation de nouvelles entreprises afin de dynamiser le territoire et créer des emplois
- Finaliser le pacte financier et fiscal entre les 25 communes de l'intercommunalité
- Mise en place de la Taxe Foncière sur Propriété Bâtie à hauteur de 2% participant ainsi au maintien de l'équilibre budgétaire de l'interco.
- Conserver le bon niveau de capacité d'investissement de la CCPAL

REPERES

- **Baisse de 22%** des dotations de l'Etat par rapport à 2014
- Reversements et solidarité aux **communes : 5 020 000 €**
- Reversement à l'Etat pour contribution à la **solidarité nationale : 1 461 105€**
- **Subventions** attribuées par la CCPAL à divers organismes : **587 239 €**

PATRIMOINE

CHIFFRES CLÉS

8 900 m² de bâtiments et zones d'activités
 120 hectares d'espaces verts entretenus
 40 sites gérés par le service patrimoine
 Entretien des 42 équipements roulants et flotte de véhicules
 Gestion des contrats et des consommations :
 Energies, Téléphonie et accès internet, Carburant, Contrat Eau potable et Assainissement
 Travaux et achats de matériels 324 245 €
 629 interventions réalisées
 367 000 €

Chantiers 2016

- Nouvelle crèche à St-Saturnin-lès-Apt : 647 056 € HT
- Nouvelle crèche le Nid à Apt : 984 296,35 € HT
- Aménagement entrée Ouest Apt RD900 : 480 000 € HT
- Début des travaux du bâtiment ERDF au Parc d'activité de Perréal : 1 500 977 €

Moyens humains et de gestion d'un service support indispensable !

- 5 agents
- 1 logiciel de GMAO (Gestion et Maintenance Assistée par Ordinateur).
- 1 logiciel de GTB (Gestion Technique des Bâtiments).
- 1 logiciel SIMAP (cartographie, plans, cadastres...).



© Philippe Clin

Pose de la 1^{ère} pierre – chantier bâtiment ENEDIS



© Eric Payan

Crèche d'Amélie

© Nathalie Ndoung

ENEDIS

URBANISME

MISSIONS

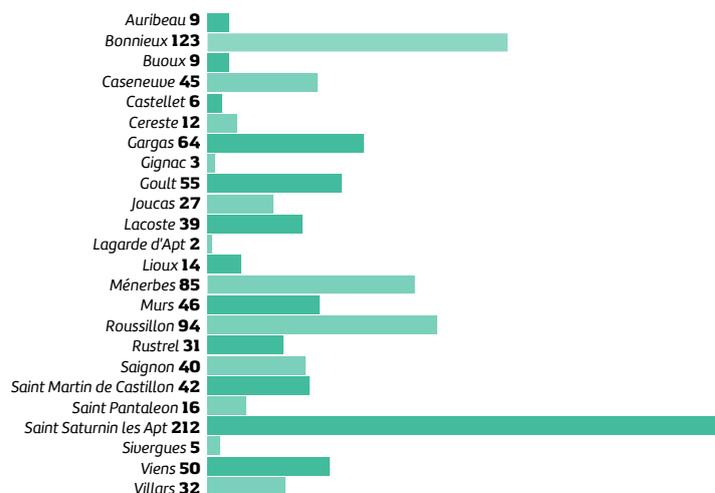
Ouvert depuis juillet 2015 le Service Urbanisme Mutualisé a pour mission l'accompagnement des communes dans l'instruction des autorisations d'urbanisme :

- Les permis de construire – 285 actes
- Les certificats d'urbanisme – 356 actes
- Les permis de démolir – 2 actes
- Les permis d'aménager – 11 actes
- Les déclarations préalables – 407 actes

La commune demeure seule compétente en matière d'élaboration des POS/PLU et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

**1061 actes instruits en 2016 !
Constat d'une hausse des permis de démolir et des certificats d'urbanisme.**

Refacturation aux 24 communes 80222 € (hors APT).



2017 ...Intégration de la Ville d'Apt dans la mutualisation du service urbanisme.

SERVICE INFORMATIQUE

CHIFFRES CLÉS

Plus de 800 interventions

120 postes de travail

45 Imprimantes, serveurs et copieurs multifonctions

Réalisations 2016

- Installation d'un serveur de messagerie Unifié Exchange
- Mise à disposition aux communes du logiciel d'information géographique
- Dématérialisation des bons de commandes
- Equipement d'une salle de réunion avec vidéo conférence

2017

- Installation d'un nouveau serveur physique
- Hébergement du logiciel petite enfance Noé
- Installation d'un logiciel de gestion de parc
- Equipement salle vidéo ludique au conservatoire de musique

COMMANDE PUBLIQUE

Mise en place du service fin 2015/début 2016

- Installation d'un nouveau serveur physique
- Hébergement du logiciel petite enfance Noé
- Installation d'un logiciel de gestion de parc
- Equipement salle vidéo ludique au conservatoire de musique

COMMUNICATION

CHIFFRES CLÉS

- 30 communiqués de presse
- 1 inauguration du Parc d'Activités de Perréal
- 246 877 visites sur www.paysapt-luberon.fr
- 530 abonnés au trait d'union

Du marquage

1 Relevé d'Information de Services

Pour optimiser visibilité des entreprises sur la Zone d'Activités des Bourguignons !



Panneaux ouvrages assainissement collectif



La flotte des véhicules aux couleurs de la charte graphique



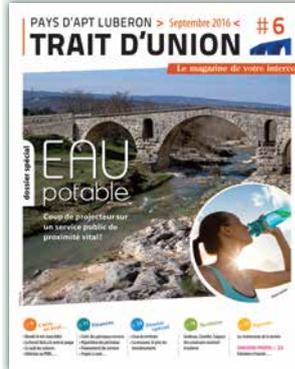
Déclinaison charte graphique interne



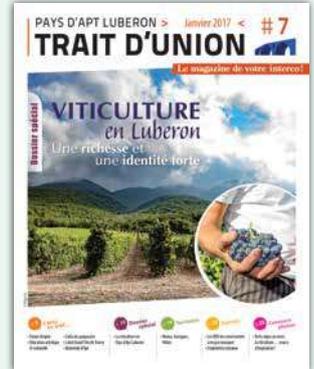
Magazine Trait d'Union

8000 ex. diffusés et téléchargeable sur site

#6 septembre 2016



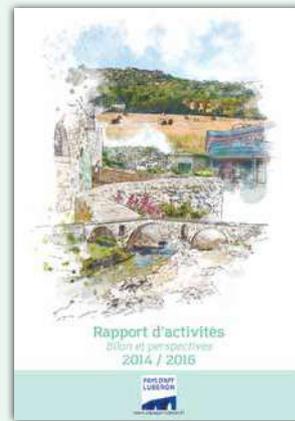
#7 janvier 2017



Rapport d'Activités

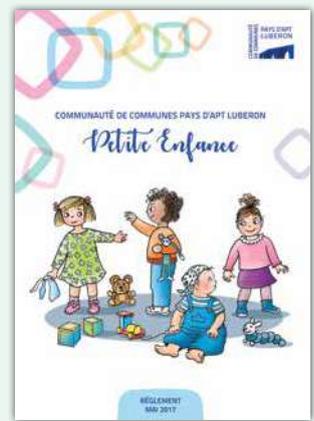
2 ans près la fusion... la CCPAL construit et concrétise le projet communautaire

500 ex. diffusés et 1 version téléchargeable sur site



Règlement de fonctionnement de la Petite enfance

500 ex. imprimés et 1 version téléchargeable sur site

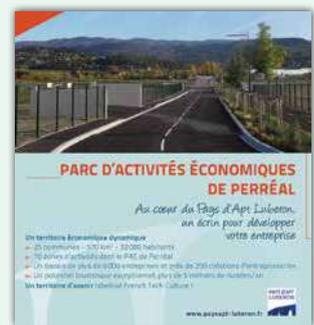


Règlement du service public de l'eau



Plaquette d'information

4000 ex. imprimés et 1 version téléchargeable sur site



SECRETARIAT GÉNÉRAL

MISSIONS

- Rôle d'interface entre la population, les élus et les services de la CCPAL.
- Traitement de l'information reçue par courrier, mail et téléphone.

CHIFFRES CLÉS

179 délibérations du Conseil communautaire

68 délibérations du Bureau

62 décisions du Président par délégation

12 295 courriers arrivés et traités

INFOS PRATIQUES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DECOMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Chemin de la Boucheyronne - 84400 Apt

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30

04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

PETITE ENFANCE

Pré-Inscription crèche/Guichet unique

Maison de la petite enfance

Apt - Voie Dominitienne

04 90 05 80 74

guichet.unique@paysapt-luberon.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

38 av. Philippe de Girard

04 90 75 36 01

conservatoire@paysapt-luberon.fr

www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

20 av. Philippe de Girard 84400 Apt

Accueil 04 90 74 03 18 / oti@paysapt-luberon.fr

www.luberon-apt.fr

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Pour les communes de Bonnieux, Goult, Lacoste,

Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon

04 90 04 49 70 / contact@paysapt-luberon.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

DÉVELOPPEMENT CULTUREL

04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Accueil Siège CCPAL

Lundi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h / 13h-16h30.

04 90 74 65 71

Eau

servicedeseaux@paysapt-luberon.fr

Assainissement

service.assainissement@paysapt-luberon.fr

Astreinte / Eau

CCPAL 06 84 80 39 19

Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet, Céreste, Gignac, Lagarde d'Apt, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Sivergues, Viens

SUEZ 09 77 40 11 36

Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars

Astreinte / Assainissement collectif

CCPAL 06 76 98 75 77

service.assainissement@paysapt-luberon.fr

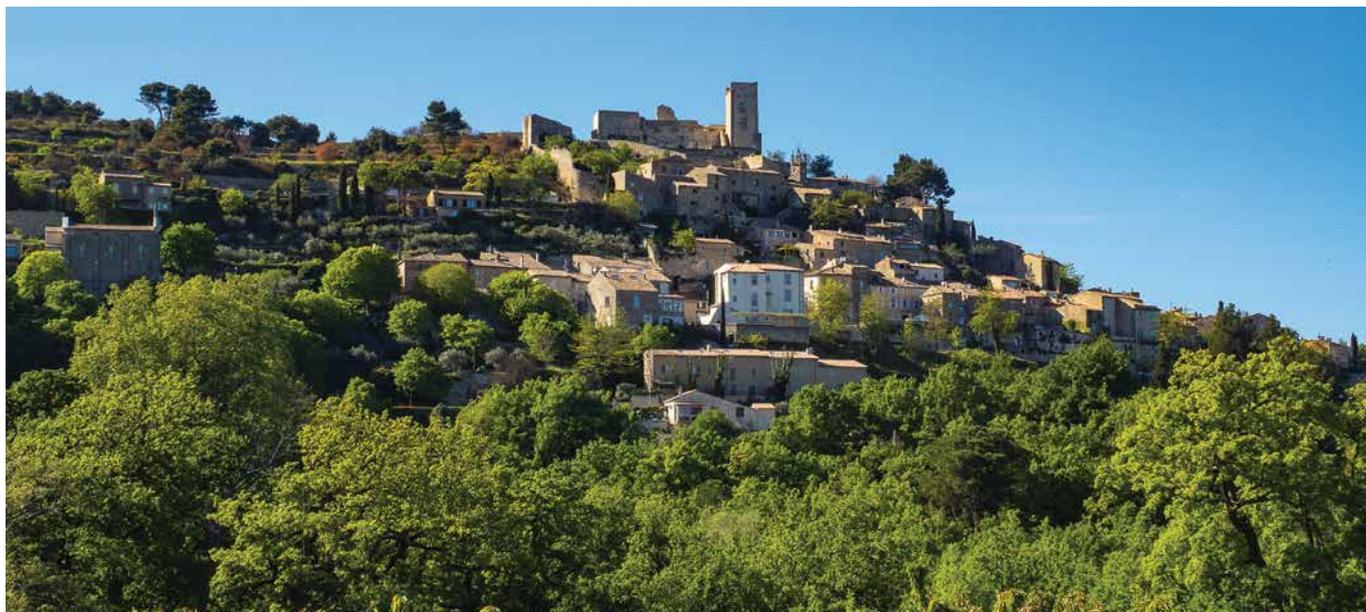
Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet, Céreste, Joucas, Gargas, Gignac, Lagarde-d'Apt, Lioux, Murs, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars

SOGEDO 04 74 61 02 14

Lacoste

SUEZ 09 77 40 11 36

Bonnieux, Goult, Ménerbes, Roussillon



DÉCHETS

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Actualités et informations générales

04 90 04 80 21

contact@sirtom-apt.fr

www.sirtom-apt.fr

Déchetteries

dechetteries@sirtom-apt.fr

Apt 04 90 04 03 95

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Coustellet 04 32 52 00 98

Lundi au samedi 8h-12h/14h-17h

Fermé le mardi

Viens 04 90 76 52 92

Mardi au vendredi : 8h-12h / Samedi 13h-17h

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA PETITE ENFANCE

APT

Le Nid – Boulevard Elzear Pin.

04 90 74 11 85 – creche.lenid@paysapt-luberon.fr

La Chrysalide / Maison de la petite enfance

Voie Domitienne

04 90 05 57 86 | creche.lachrysalide@paysapt-luberon.fr

GARGAS

La Boîte à malice / Chemin de la Plantade

04 32 50 10 02 | creche.laboiteamalice@paysapt-luberon.fr

CASENEUVE

Les Pitchouns du Luberon Quartier Labaud

04 90 75 71 87 | creche.lespitchouns@paysapt-luberon.fr

CÉRESTE

La Baleine bleue / Place du Général de Gaulle

04 92 77 78 67 | creche.labaleinebleue@paysapt-luberon.fr

SAINT-SATURNIN-LES-APT

Crèche d'Amélie / chemin Rippert de Monclar

04 90 74 00 24 | creche.amelie@paysapt-luberon.fr

GOULT

Le Lièvre et la Tortue / Chemin des lièvres

04 90 72 68 89 | creche.lievreetlatortue@paysapt-luberon.fr

Le règlement des crèches est consultable sur www.paysapt-luberon.fr

Lieu d'Accueil Enfants – Parents / LAEP

Située dans les locaux de la Maison de la petite enfance. La Petite Maison est un lieu d'accueil enfants-parents.

L'accès est libre et gratuit, les lundi, mercredi et vendredi de 9h30 à 11h30.

Relais assistantes maternelles / RAM

Installé dans la Maison de la petite enfance.

Lieu d'accueil et d'information à la disposition des parents à la recherche d'un mode de garde.

04 90 05 77 65 | ram@paysapt-luberon.fr

Un annuaire d'entreprises et une bourse de l'immobilier en ligne sur www.paysapt-luberon.fr

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Apt
Auribeau
Bonnieux
Buoux
Caseneuve
Castellet
Céreste
Gargas
Gignac
Goult
Joucas
Lacoste
Lagarde d'Apt
Lioux
Ménerbes
Murs
Roussillon
Rustrel
Saignon
Saint-Martin-de-Castillon
Saint-Pantaléon
Saint-Saturnin-lès-Apt
Sivergues
Viens
Villars

*Un territoire, des communes...
votre interco !*



Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne | 84400 APT

04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr